

VOIR DIRE

NUMÉRO 22
MARS-AVRIL 1987
L'EXEMPLAIRE: 3.00\$

Un service de l'Association
des Sourds du Montréal
Métropolitain Inc.



**Le président
de l'OPHQ
visite
le CQDA**



Sous-Titrage Plus Inc.: *un pas en avant*





SOUS-TITRAGE PLUS INC.

216, avenue Springdale, Pointe-Claire, Qc. H9R 2R5

MERCREDI, LE 18 FÉVRIER 1987,
le ministre des finances, M. Michael Wilson,
livrait son discours du **BUDGET**
à la chambre des communes, à Ottawa.
POUR LA PREMIÈRE FOIS,
les sourds et les devenus sourds de Montréal
avaient accès à **TOUTES** ces informations
EN MÊME TEMPS
que tous les autres québécois.

ICI MONTRÉAL
et
SOUS-TITRAGE PLUS INC....

pour connaître les nouvelles,
TOUTES LES NOUVELLES.

*Fini l'époque où vous deviez attendre
les nouvelles de fin de soirée.*

VOIR DIRE

VOIR DIRE est publiée 6 fois par an par l'Association des Sourds du Montréal Métropolitain, Inc.

ÉQUIPE DE RÉDACTION:

Arthur LeBlanc,
directeur et rédacteur-en-chef
Yvon Mantha,
directeur-adjoint et concepteur graphique
Robert Forgues,
secrétaire à la rédaction
Jacques Gariépy,
trésorier et abonnement
Pierre LaFrance,
chef de l'équipe de photographes.

COLLABORATEURS:

Lysette Lamontagne,
Pierre-Noël Léger,
Jacques Vadeboncoeur,
Luc Michaud,
Richard Charron,
Jean-Guy Beaulieu,

Composition

Typographie Dynamique Inc.

Impression

Atelier A.W.

Abonnement

1 an (6 numéros): 15 \$
1 numéro: 3 \$ (L'exemplaire)

Revue bimestrielle publiée avec la collaboration des associations de sourds de la province de Québec.

On peut s'abonner à la revue VOIR DIRE en s'adressant à l'adresse mentionnée ci-dessous.

Toute reproduction, en tout ou en partie, d'articles publiés dans VOIR DIRE est interdite, sauf sur autorisation écrite des éditeurs.

Les textes publiés expriment l'opinion de leur auteur et l'éditeur n'assume aucune responsabilité à leur sujet.

DÉPÔTS LÉGAUX:

Bibliothèque nationale du Québec.
Bibliothèque nationale du Canada.
No. d'enregistrement: 002565
ISSN 0826-4503

Pour informations et abonnements:

VOIR DIRE

3600 rue Berri, Suite 410
Montréal, Qc. H2L 4G9

Tél.: 849-1012

SOMMAIRE

Éditorial	4
Point de vue	5
Une mise au point	5
La parole est aux lecteurs	6
Visite du président de l'OPHQ au CQDA	7
Sous-Titrage Plus: un pas en avant vers la collaboration .	8 et 9
Une stagiaire au bureau du CQDA	10
Nouvelles du 3 ^e Âge-Sourd	11
À Jonquière, on est à «l'écoute» des personnes sourdes	12
Liste des postes de police municipale	12
Faute de ressources financières, Vidéo-Sourds Inc. cesse temporairement ses opérations télévisuelles	13
Le Club «Fort» Midable Enr.: une nouvelle association des Sourds de Granby	14 et 15
Jeunesse à la Page: Un regroupement de jeunes sourds avec Chantal Rochette	16 et 17
Se trouver un emploi, c'est pas facile!	18
Décès, naissances, etc.	19
Journée de perfectionnement pour les enseignants de L.S.Q.	19
9 ^e Carnaval du CLSM	20 et 21
Mes souvenirs de voyage en Espagne et au Portugal ..	22 et 23
Camp d'été pour enfants sourds	23
3 ^e Tournoi annuel mixte de Curling de l'ASM	24
Nouvelles de la Ligue de grosses quilles des Sourds du HR	25
7 ^e Championnat provincial de curling pour les sourds CLSM	26 et 27

Page couverture:

Photo du haut: M. Arthur Leblanc, président du CQDA, reçoit M. Paul Mercure, président de l'OPHQ dans le bureau du CQDA. Photo du bas; à gauche: M. Jean-Paul Leblond, président du Sous-Titrage Plus Inc., au pupitre des nouvelles du réseau TVA. À droite: Il explique le fonctionnement du sous-titrage au groupe de visiteurs, avec la collaboration de Mme Cécile Major, interprète.

ASSOCIATION DES SOURDS DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN, Inc.

Organisme de promotion et de défense des droits des personnes sourdes

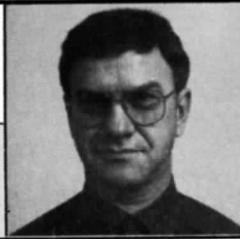


Tél.: 849-1012

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente: Lysette Lamontagne
Vice-président: Ronald Théorêt
Secrétaire: Julie Roy
Trésorier: Jacques Gariépy

Directeurs: Yvon Mantha
Paul Groulx
Conseiller spécial: Arthur LeBlanc



Réflexions sur le rôle de l'OPHQ

En tant que membre votant du conseil d'administration de l'Office des personnes handicapées du Québec, j'ai eu à maintes reprises l'occasion de constater que le mandat de l'OPHQ est mal compris par une grande partie de la population, surtout par les principaux intéressés. Cette confusion ou plutôt cette erreur d'interprétation vient du fait qu'on donne à l'OPHQ un mandat qu'il n'a pas, ou qu'il n'a reçu, en fait, que pour une période limitée et dont il semble avoir maintenant toutes les peines du monde à se départir. Ce mandat temporaire, qui n'en fait pas moins des gorges chaudes, c'est celui de l'aide matérielle (i.e. monétaire).

Le débat tourne autour de l'interruption de l'aide matérielle qui provoque le mécontentement quasi généralisé des handicapés du Québec, donc aussi des sourds. Car qu'on le veuille ou non, les handicapés se sont rapidement habitués au cours des dernières années à voir en l'OPHQ un pourvoyeur d'aide matérielle, par le moyen des plans de services visant à faciliter la désinstitutionnalisation et l'intégration sociale de la personne handicapée, là où les autres instances de notre société ne sont pas encore en mesure d'assumer pleinement leur rôle. Or, comme les handicapés tiennent plus que tout au monde à conquérir leur pleine autonomie, la suspension, même temporaire, de l'aide matérielle équivaut presque à leur enlever le pain de la bouche! D'où la vague de mécontentement et de protestations que l'on sait. De là vient aussi l'incompréhension et l'impatience du public face à l'OPHQ, qu'on accuse trop facilement de manquer à son devoir en ne fournissant pas l'aide matérielle qu'on lui réclame à cor et à cri.

L'article 25 de la loi créant l'Office des personnes handicapées du Québec stipule clairement que «**L'Office a pour fonction de veiller à la coordination des services dispensés aux personnes handicapées...**»¹. Donc, le rôle de l'OPHQ en est un principalement de coordination et de consultation entre les diverses instances gouvernementales, publiques et para publiques, dans le but d'alléger le sort des handicapés. Cette coordination s'effectue lors de la mise en oeuvre de chaque plan de services individuel car, dans la plupart des cas, il s'agit d'un plan de service global nécessitant l'intervention de plusieurs intervenants: CLSC, service social, centre de réadaptation, commission scolaire, employeur, etc.

Mais l'OPHQ joue aussi un autre rôle capital. C'est la promotion et la défense des droits des handicapés. Non seulement l'Office est-il autorisé à agir comme le plus important porte-parole de tous les organismes de et pour les handicapés au niveau provincial, mais aussi à aider les organismes de promotion, aide qu'il accorde en grande partie par le moyen de subventions de fonctionnement. Cela est vrai pour plusieurs associations de sourds. Ces subventions ont un but précis: aider les associations à promouvoir les intérêts de leurs membres. Cela permet aux bénévoles impliqués de jouer plus efficacement leur rôle à différents niveaux et de répondre

aux besoins des membres. De plus, seuls les organismes comptant une majorité de membres handicapés ou de parents de personnes handicapées sont éligibles à de telles subventions.

Quelle est, dans tout cela, la place de l'aide matérielle? Théoriquement, elle ne devrait entrer en ligne de compte que pour pallier au handicap de la personne lorsque les fonds pour le faire ne peuvent provenir d'autres sources. Idéalement, toute l'aide matérielle ne devrait provenir que des ministères et des organismes gouvernementaux tels que la Régie de l'assurance-maladie du Québec. D'ailleurs, il y a presque autant de ministères qu'il y a de champs d'action dans la vie sociale et économique, et ils suffiraient amplement à couvrir tout l'éventail des besoins des personnes handicapées. Mais dans les faits, il n'en est pas ainsi, et c'est là le problème. Car des lourdeurs bureaucratiques ont fait que les différents ministères n'ont pas encore assumé leur part réelle des coûts de l'aide matérielle. Il y a bien eu des négociations interministérielles à ce sujet, mais rien de vraiment substantiel n'est encore ressorti. Face à ce manque de préparation de la part des ministères, l'OPHQ est devenu peu à peu une sorte de ministère des personnes handicapées, alors qu'il devrait plutôt **influencer les organismes pour qu'eux-mêmes trouvent les ressources nécessaires aux handicapés. L'OPHQ ne doit pas devenir lui-même un organisme de services directs**².

Et même si un tel transfert de responsabilités économiques se réalisait, est-ce que cela changerait vraiment quelque chose? J'en doute. Ce qu'il faut, au fond, c'est que la société dans son ensemble, donc pas seulement le gouvernement, s'organise de façon à intégrer le plus naturellement du monde les handicapés à sa vie de tous les jours; en somme, il faudrait un changement de mentalités plutôt que de structures.

Que cela nous plaise ou non, nous devons comprendre et accepter que le mandat véritable de l'OPHQ en soit un de COORDINATION et de PROMOTION, et non de financement direct de l'intégration sociale. Le «sevrage» que l'OPHQ nous impose présentement nous serait beaucoup moins pénible à supporter si nous n'avions jamais pris la mauvaise habitude de *dépendre* de l'Office pour une chose qui n'est pas dans son mandat. Il est certain qu'une meilleure compréhension du véritable mandat de l'OPHQ et une sincère et efficace collaboration interministérielle feront beaucoup pour calmer les pressions et instaurer dans notre gouvernement et notre société le changement de mentalités dont les sourds et tous les handicapés ont tellement besoin pour se sentir enfin à part égale avec les autres Québécois.

1. «Le rôle de l'OPHQ: la coordination», dans Bulletin de l'Office des personnes handicapées du Québec. 1985-3

2. Dans l'intervention de M. Paul Mercure à la Commission parlementaire des Affaires sociales. Cité par Lisa Lévesque, dans son article «Cri d'alarme de l'Office des personnes handicapées en Commission parlementaire», *La Presse*, Montréal, 25 janvier 1987.



Point de vue

par Mireille CAISSY

Comme je reviendrai régulièrement dans les prochains numéros de Voir Dire, j'aimerais me présenter à ceux qui ne me connaîtraient pas encore.

Je suis devenue sourde à l'âge de 13 ans. À ce moment-là, je ne connaissais rien du monde des sourds. Je vivais à St-Eustache, où résident aussi quelques autres sourds, mais je ne les connaissais pas. J'ai pu continuer mes études à la polyvalente, près de chez moi. Mes amis et quelques professeurs m'ont aidée à réussir mon cours secondaire.

J'ai rencontré des devenus-sourds vers l'âge de 18 ans. J'ai ensuite rencontré d'autres sourds à l'A.Q.E.P.A., organisme dont ma soeur avait entendu parler. Ensuite, ma mère, qui est professeur au primaire, connaissait un autre professeur dont le fils était sourd. Elle m'a demandé si cela m'intéresserait de le rencontrer. Je me suis dit que cela serait peut-être intéressant. Alors je l'ai rencontré et j'ai commencé à apprendre le langage gestuel avec lui et à m'intéresser aux problèmes auxquels les sourds doivent faire face tous les jours.

Lorsque j'ai décidé d'aller à l'université, j'ai fait des démarches pour avoir des services d'interprétation. Comme les servi-

ces commençaient au cégep, je me suis dit que ce serait normal d'en avoir aussi à l'université. J'ai maintenant terminé mes études, et je travaille depuis deux ans auprès des sourds, surtout dans le domaine de l'éducation.

J'ai trouvé mon identité auprès des sourds car, même si je suis une "devenue sourde", je vis les mêmes problèmes que la plupart des sourds. C'est vrai que j'ai l'avantage de bien parler et de lire sur les lèvres, vu que j'entendais auparavant. Mais si j'ai besoin d'un interprète, je préfère avoir les services d'un interprète gestuel. Je ne suis pas aussi familière que les sourds de naissance avec la L.S.Q., mais je crois être capable de communiquer avec la plupart des sourds, et c'est ce qui est important pour moi.

J'ai décidé de m'impliquer dans les associations parce qu'il y a tant de choses à y faire et que je pense pouvoir y apporter quelque chose de positif pour aider les sourds à avoir une vie meilleure. Nous avons droit, comme tous les humains, à une bonne éducation, à un travail, à une vie sociale agréable. Et c'est mon but que nous réussissions ensemble à obtenir ces choses bientôt, pas dans cent ans!

À la prochaine.

Une mise au point...

Je suis convaincu que tous ceux d'entre vous qui savez que le décodeur de sous-titres pour la télévision a servi d'exemple durant les audiences de la commission parlementaire des Affaires sociales, êtes avec moi pour déplorer que trop souvent les ténors de l'OPHQ citent en exemple les équipements spécialisés pour les sourds. C'est comme si on voulait laisser croire au public que les sourds sont les grands coupables de la situation «un peu chaotique» que traverse présentement cet organisme de promotion. Pourtant, le prix d'un décodeur (environ 500,00\$) est hors de proportion avec le prix d'une chaise roulante électrique (au moins 2 000,00\$) ou avec l'aménagement d'un logement (adaptation d'une salle de bain, élargissement des portes, pose de rampes d'accès, etc.), qui se chiffre dans bien des cas entre 10 000,00\$ et 15 000,00\$.

Loin de moi l'idée de partir une dispute relative aux montants globaux d'aide matérielle requis par chaque type de handicap. Mais tant que nous nous sentirons attaqués, nous aurons le droit de nous défendre. A bon entendeur, salut!

— Arthur LEBLANC

Association des sourds du Montréal Métropolitain

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET ÉLECTIONS DES ADMINISTRATEURS

LE 26 AVRIL 1987, DE 13 À 17 H.

à l'Institut Raymond Dewar
3600, rue Berri, 4^e étage,
salle 407, Montréal

Tous les membres sont invités

Connaissez-vous la revue

VOIR DIRE ?

oui - non - un peu...

La revue "Voir Dire" contient les dernières nouvelles de tout ce qui se passe dans le domaine de la surdité, tant au niveau local, régional que provincial.

Des informations du milieu: éducation, loisir, vie des associations, actualité politique, et même des messages personnels.

Quel prix?

Seulement 15,00\$ pour un (1) an, soit 6 numéros, publiés à tous les 2 mois. En plus, vous la recevez **chez vous**, par la poste.

Quoi de mieux?!!!

Alors n'hésitez plus, abonnez-vous dès maintenant!

abonnement

Veillez s'il-vous-plaît m'abonner à la revue "Voir Dire" pour 1 an, 15,00\$: () (COCHEZ)

Veillez m'inscrire parmi vos membres de l'ASMM, 2,00\$: ()

Je joins un chèque de: _____ \$ ou un mandat-poste

de: _____ \$, fait à l'ordre de: Revue "Voir Dire".
(Pour tout paiement, un reçu est automatiquement envoyé.)

Je préfère que vous me facturiez: ()

Nom: _____

Adresse: _____ App.: _____

Ville: _____ Prov.: _____

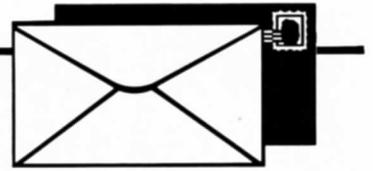
Code postal: _____

Envoyez le tout à:

Revue "Voir Dire"
3600, rue Berri, Bureau 410
Montréal, Qc H2L 4G9

Tél. (Voix et ATS): (514) 849-1012

La parole est aux lecteurs



Monsieur Arthur Leblanc,
Président du Centre québécois de la déficience auditive.

Mon cher Arthur,

J'ai pris connaissance avec beaucoup d'émotion, de l'hommage que tu me rends dans le dernier numéro de **Voir Dire**. J'espère en être digne.

Tant mieux si mes efforts, à la direction d'**Entendre**, à l'éditorial de **La Presse** et ailleurs peuvent être utiles à la communauté sourde, à laquelle j'appartiens en bonne partie. C'est tous ensemble, en se serrant les coudes, qu'on arrivera à améliorer notre mieux-être collectif.



par **Pierre J. G. VENNAT**

Mais je ne voudrais pas que, par modestie, tu négliges la part importante que tu joues, à la tête du **Centre québécois de la déficience auditive** et avec la revue **Voir Dire**.

En fait, c'est la solidarité de tous, la tienne, la mienne, celle des autres, qui est nécessaire pour que les vœux de ce **Sommet sur la déficience auditive**, dans lequel toi et moi avons placé tant d'espoirs, se réalisent.

Permetts moi de profiter des colonnes de **Voir Dire** pour réaffirmer, à toute la communauté sourde, mon amitié.

M. Arthur Leblanc
Rédacteur en chef

Il y a longtemps que je voulais le faire, et je me décide aujourd'hui. C'est d'écrire à "**Voir Dire**" pour lui montrer mon appréciation de la revue.

De numéro en numéro la qualité des textes s'améliore constamment et la variété des sujets traités est toujours intéressante et amène les lecteurs à attendre avec impatience l'arrivée du numéro suivant.



par **Pierre-Noël LÉGER**

Il est intéressant de noter aussi que vous avez toujours su tenir vos lecteurs au courant des développements et de l'expansion des Ateliers des Sourds. Il est vrai que beaucoup de vos lecteurs ont déjà travaillé ici par le passé, et qu'il y en a encore un bon nombre actuellement. Soyez assuré que la direction des Ateliers des Sourds et de Litho Acme sont sensibles à cette marque d'intérêt de votre part.

Veuillez accepter, mon cher Arthur toute ma considération et transmettre mes félicitations à l'équipe de rédaction, et en particulier à Yvon Mantha un de nos anciens employés-modèles pour leur beau travail d'autant plus méritoire qu'il est entièrement bénévole.



Sourde, mais pas muette

**Marlee Matlin, la sourde dans
"Children of a Lesser God".**

Depuis quelque temps, dans nos salles de cinéma, deux films, "**Children of a Lesser God**" et "**Crazy Moon**", mettent en vedette deux jeunes actrices sourdes.

J'en ai plus qu'assez de lire les commentaires de vos journalistes les qualifiant continuellement de "sourdes-muettes". La jeune actrice de "**Crazy Moon**" parle dans le film comme dans la vie. Où va-t-on chercher ce maudit qualificatif de *muette*? Celle de "**Children...**" parle dans la vie plus que dans le film, il est vrai, mais encore là on exagère toujours.



par **Mireille CAISSY**

Je suis moi-même sourde mais vraiment pas muette. Je parle très bien, n'en déplaise à certains. Je sais que c'est un "tic" de tradition d'associer "sourd" avec "muet"; même moi qui parle, on me qualifie parfois de sourde-muette comme si ces deux mots étaient indissociables.

Pratiquement aucun sourd n'est muet, à moins que ses organes de la voix soient touchés, ce qui est assez rare. Tous les sourds, ou presque, peuvent parler. C'est vrai qu'ils sont parfois difficiles à comprendre, mais ce n'est pas facile d'apprendre à parler lorsqu'on n'a jamais entendu les sons. Ceux qui ne peuvent parler ou refusent de parler ont tout de même leur langue, la langue des sourds du Québec, qu'on appelle aussi L.S.Q. Par pitié, ce n'est pas la langue des sourds-muets comme certains se plaisent encore à l'appeler. Ils ont une langue, ils s'expriment, ils ne sont donc pas "muets". (...)

J'espère que ma lettre ne tombera pas sous l'oeil d'un aveugle. Et pour déformer un peu plus les maximes: "Il n'y a pas pire sourd que celui qui ne veut pas *comprendre!*"

LA PRESSE, 17 février 1987.

Association au Québec pour Enfants avec Problèmes Auditifs

**AS
EPA**

3700 Berri, Suite 486
Montréal, Qué. H2L 4G9
514-842-8706

Nous publions la revue ENTENDRE

VISITE DU PRÉSIDENT DE L'OPHQ AU CQDA

Le 17 janvier dernier, Monsieur Paul Mercure, le nouveau président et directeur général de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) se rendait au bureau du C.Q.D.A., rue Berri, pour rencontrer M. Arthur LeBlanc, président du CQDA et aussi membre du Conseil d'administration de l'OPHQ.

La rencontre s'est déroulée dans un climat de confiance mutuelle et M. Mercure s'est montré intéressé aux dossiers importants du C.Q.D.A. Il a fait montre d'une grande connaissance des problèmes des personnes handicapées.

M. Mercure, après cette rencontre de près de deux heures, a accepté de répondre aux questions du journaliste de la revue VOIR DIRE. Voici cette entrevue.

À quand remonte votre nomination au poste de président-directeur général de l'OPHQ et quelle est la durée de votre mandat?

J'ai été nommé le 4 décembre 86. Cependant, cette nomination a pris effet le 5 janvier 87, pour un mandat de 5 ans.

Quelle est votre profession? Depuis combien de temps êtes-vous membre du Conseil d'administration de l'OPHQ, et qu'est-ce qui vous y a conduit?

Je suis actuaire de profession. Jusqu'à ma nomination, j'étais adjoint au directeur général à l'Actuariat, à la Mutuelle SSQ, compagnie d'assurance.

J'étais membre du conseil d'administration de l'OPHQ depuis le 14 mars 1984 et vice-président depuis le 7 novembre 1985.

Quels sont les premiers objectifs en ce début de votre mandat?
Le retour ou le maintien dans le milieu des personnes handicapées, avec des services adéquats, et la mise en oeuvre de **A part... égale** demeurent les principales priorités de l'OPHQ.

Par ailleurs, les services directs ont pris beaucoup de place à l'OPHQ et ce, au détriment du rôle de promotion et de défense des droits. Il est important que l'on réfléchisse sur la possibilité de transférer, d'ici un petit nombre d'années, des programmes aux vrais responsables. Il faut s'assurer aussi que les budgets se retrouvent là où sont les responsabilités pour que les personnes handicapées obtiennent de bons services.

Il faut se rappeler qu'on parle d'un transfert responsable des services. Il faut maintenir la qualité et la quantité des services dans l'esprit de **À part... égale**, c'est-à-dire la compensation de la déficience et des limitations fonctionnelles, sans discrimination ni privilège, une réponse aux besoins réels, l'approche globale, etc.

Enfin, il est important de maintenir et d'améliorer les relations avec les partenaires de l'OPHQ (ministères, Conseil du Trésor, etc.)

Les handicapés auditifs sont particulièrement touchés par la suspension de l'aide matérielle depuis le mois de juillet dernier. Comment jugez-vous cette situation et entrevoyez-vous des solutions?

Les personnes qui ont une déficience auditive sont une des catégories importantes de personnes handicapées qui doivent attendre en avril prochain pour obtenir de l'aide matérielle pour la réalisation de leur plan de services. L'OPHQ s'en préoccupe comme pour l'ensemble des personnes qui bénéficient de ses services.

À court terme, la solution c'est peut-être une augmentation du budget de l'OPHQ au chapitre de l'aide matérielle. Nous y travaillons actuellement. Mais à moyen et long terme, la solution est définitivement dans la prise en charge des programmes de services directs aux personnes handicapées par les vrais responsables, c'est-à-dire les ministères et organismes publics.

Pour en arriver là, il y a beaucoup de travail à faire pour sensibiliser nos partenaires, pour assurer le transfert responsable des programmes, comme mentionné plus haut. L'OPHQ y travaille aussi très activement.



Photographie Pierre LAFRANCE

De gauche à droite: MM. Arthur LeBlanc, président du C.Q.D.A., Paul Mercure, président de l'O.P.H.Q., et Jean-Guy Beaulieu, directeur général du C.Q.D.A., en compagnie de Mme Cécile Major, interprète.

Selon vous, l'aide matérielle aux personnes handicapées doit-elle être universelle, sans discrimination quant aux revenus, à l'âge, etc.?

L'aide matérielle doit être accordée aux personnes handicapées pour compenser leurs limitations fonctionnelles et leur permettre de s'intégrer à la société, sans discrimination ni privilège.

C'est non seulement mon avis, mais c'est aussi une prise de position du gouvernement du Québec en 1977, dans le Livre blanc - proposition de politique à l'égard des personnes handicapées; et dans **À part... égale**, la politique d'intégration sociale des personnes handicapées. Tous les partenaires sociaux ont adhéré à cette politique à la **Conférence À part égale!** en février 1985.

Il n'est donc pas question pour l'OPHQ de revenir là-dessus. Au contraire, nous entendons bien rappeler ces prises de position à ceux et celles qui voudraient les remettre en question.

Le transfert du programme d'aide matérielle aux établissements des Affaires sociales et à la RAMQ va-t-il se faire et est-ce que les associations de personnes handicapées seront consultées?

Il n'est pas de mon pouvoir de prédire l'avenir. Nous pouvons dire cependant que des pas ont été franchis vers un transfert des programmes, même si c'est un transfert partiel (services de maintien à domicile, par exemple). On peut dire aussi que l'OPHQ travaille dans ce sens et y investit beaucoup d'énergies, tel que mentionné plus haut, parce que c'est la seule solution viable à moyen terme et à long terme. Atteignons-nous l'objectif que nous nous sommes fixés? Nous pouvons être optimistes et croire fermement que nous y arriverons. C'est peut-être à cette condition que l'on peut espérer avoir du succès.

Les organismes seront-ils consultés? Depuis sa création, l'OPHQ a toujours voulu s'associer les organismes de promotion dans son travail et il a bien l'intention de continuer. Il revient également aux organismes de prendre leur place et de jouer un rôle actif de défense des droits des personnes handicapées.

Comment voyez-vous la révision du rôle de l'OPHQ et sa réorganisation?

La fonction principale de l'OPHQ est de promouvoir les intérêts des personnes handicapées, de défendre leurs droits, de coordonner les services qui leur sont destinés. On sait que le législateur a également donné à l'OPHQ le pouvoir d'intervenir dans des services directs. Ceux-ci ont cependant pris beaucoup de place. Comme je l'ai déjà dit, ce rôle de l'OPHQ doit diminuer au profit de la défense des droits et de la promotion.

L'OPHQ pourra continuer d'intervenir dans des services directs pour promouvoir l'approche globale, individuelle, la réponse aux besoins réels, le plan de services en fin de compte. Il pourra également faire l'expérimentation de nouveaux équipements, de nouvelles façons de faire, pour ensuite en faire la promotion auprès des organismes qui rendent des services aux personnes handicapées.

Toute révision ou réorganisation de l'OPHQ ne peut aller que dans ce sens.



un pas en avant vers la collaboration



Samedi le 17 janvier 1987, plusieurs représentants d'associations de personnes sourdes étaient invités par SOUS-TITRAGE PLUS à une journée d'information, qui eut lieu dans les locaux de Télémétropole, à Montréal.

SOUS-TITRAGE PLUS est, comme son nom l'indique, une entreprise qui sous-titre des émissions de télévision. Créée depuis environ un an, elle s'occupe du sous-titrage du bulletin de nouvelles au réseau T.V.A. et des émissions "Peau de banane" et "Entre chien et loup" à Télémétropole, ainsi que du film présenté le mardi soir à Radio-Québec.

M. Jean-Paul Leblond, son président, nous a offert un programme de la journée très intéressant. L'avant-midi a été consacré à nous informer sur le développement du sous-titrage, sur ses possibilités d'avenir, sur les personnes à contacter lorsqu'on veut obtenir des changements aux règlements régissant le sous-titrage et la télédiffusion ou des améliorations dans ce domaine. Il y eut aussi des périodes de questions, auxquelles M. Leblond a répondu au meilleur de sa connaissance, ce qui nous a démontré qu'il est très compétent dans ce domaine et qu'il connaît bien tous les développements récents dans cette industrie.

Un délicieux buffet nous a ensuite été servi pour le dîner.

Dans l'après-midi, nous avons eu le privilège de visiter la salle des nouvelles du réseau T.V.A. M. Leblond, ainsi que quelques employés, nous ont donné toutes les explications pertinentes sur la manière dont se fait un bulletin de nouvelles télédiffusées. Cela ne paraît pas quand nous regardons les nouvelles, confortablement assis devant notre petit écran, mais cela demande énormément d'énergie et de travail de la part de toutes les personnes impliquées.

Nous avons ensuite pu voir comment se fait le sous-titrage des nouvelles. Cela ne se fait pas en direct, et l'équipe de sous-titrage se doit d'être là au bon moment pour ne pas manquer une cassette vidéo qui arrive à la dernière minute. Ils doivent aussi s'assurer que tout a été correctement sous-titré, et cela doit se faire en un temps record. Il arrive malheureusement que certains reportages arrivent trop tard et ne peuvent être sous-titrés à temps, surtout pour les nouvelles de 18 h., dont le sous-titrage se fait à la course. Cette visite et les explications fournies furent donc des plus intéressantes.

Nous sommes ensuite retournés nous asseoir pour discuter d'un sujet qui intéresse beaucoup M. Leblond: le sous-titrage des films qui sont loués ou vendus sous forme de cassettes vidéo. Est-ce qu'il y a vraiment un marché possible au Québec pour les cassettes vidéo sous-titrées en français? Est-ce que cela intéresse les sourds? Ce sont là des questions - et il y en a encore



Nous reconnaissons ici Peter Lechensky, représentant de l'A.R.S.S.-L.S.-J., Yvon Mantha, représentant de Voir-Dire, Arthur LeBlanc, président du C.O.D.A., et Diane Turcotte, présidente de l'A.S.S., durant la période d'échanges de l'après-midi.



De gauche à droite: François Gauthier, président de l'A.S.M., Jocelyn Lambert, président de l'A.S.V., Michéline Martineau, représentante de l'A.S.O., Hélène Hébert, présidente de la S.C.Q.S., et Mireille Caissy, présidente de l'A.A.P.A. Photographie: Jacques GARIÉPY



C'est un groupe très attentif de visiteurs qui s'est trouvé réuni dans la salle des nouvelles du réseau TVA, à Montréal, le 17 janvier dernier.



Mme Diane Dubé interprète ici les explications données par une employée de Sous-Titrage Plus sur le sous-titrage du bulletin de nouvelles. Photographie Pierre LAFRANCE

(suite)



Un groupe de joyeux lurons durant le souper: Pierre Lazure, représentant de l'A.O.E.P.A., Léon Bossé, président de l'A.D.S.Q., Jean-Yves Dion, président du R.D.S.Q., et Céline Bergevin, interprète orale.



M. Laurent Girouard est ici très vivement intéressé par les commentaires des personnes présentes. À sa gauche, M. Jean-Paul Leblond, président de Sous-Titrage Plus Inc.



Le groupe complet des visiteurs et des hôtes de la journée pose ici pour la postérité derrière le pupitre des nouvelles du réseau TVA.

COMMUNIQUÉ

À TOUS:

SOUS-TITRAGE PLUS INC. est très heureux de vous annoncer qu'à compter du lundi, 2 mars 1987, TÉLÉ-MÉTROPOLE INC., avec la collaboration de SOUS-TITRAGE PLUS INC., sous-titre son bulletin de nouvelles de 18h00, "ICI MONTRÉAL", CINQ SOIRS PAR SEMAINE; DU LUNDI AU VENDREDI.

TÉLÉ-MÉTROPOLE INC. est le premier diffuseur canadien à sous-titrer son bulletin de début de soirée.

Tous, nous ne pouvons que nous réjouir de cette décision de TÉLÉ-MÉTROPOLE INC., et de les en remercier. L'équipe de SOUS-TITRAGE PLUS INC.

bien d'autres - auxquelles on ne peut pas encore répondre d'une façon satisfaisante. Nous essaierons donc de collaborer, entre associations, dans le but de faire un sondage auprès de la population sourde pour savoir si cela vaut la peine de tenter une telle expérience.

Nous avons terminé la soirée par un bon repas au restaurant "La mère Tucker". À la fin du souper, M. Laurent Girouard est venu nous parler de son métier de journaliste à la télévision. Après son discours, il a été possible pour les personnes présentes d'avoir des échanges avec lui. Les personnes sourdes et devenues-sourdes lui ont expliqué ce qu'elles vivaient face aux média de communication. M. Girouard semblait vivement intéressé par notre vécu. Les personnes sourdes gestuelles lui ont enseigné à dire "bonsoir" en L.S.Q. et, le même soir, aux nouvelles de 23 h., M. Girouard a eu la gentillesse de nous dire bonsoir dans notre langue à nous, personnes sourdes.

Ce fut donc une journée très enrichissante pour les personnes présentes. M. Leblond semble vouloir établir une étroite collaboration entre SOUS-TITRAGE PLUS et les associations de personnes sourdes, et c'est tout à son honneur. Sûrement qu'avec plus de collaboration de la part de tous, les progrès dans le domaine du sous-titrage se feront plus rapidement.

En terminant, je remercie les personnes qui ont donné de leur temps pour préparer cette journée, qui fut des plus réussies. Nous en garderons tous un très bon souvenir.

VOICI LA LISTE DES ÉMISSIONS SOUS-TITRÉES POUR LA SAISON HIVER 1987:

1 - LE RÉSEAU TVA:

- LES NOUVELLES TVA: du lundi au vendredi, à 23h00

2 - TÉLÉ-MÉTROPOLE:

- ICI MONTRÉAL: lundi, mercredi et vendredi, à 18h00
- PEAU DE BANANE: lundi, à 19h00
- ENTRE CHIEN ET LOUP: mardi, à 19h30

3 - RADIO QUÉBEC

- CINÉ-MARDI: mardi, à 21h00
- À PLEIN TEMPS: samedi, à 18h30

4 - RADIO-CANADA

- Les récits d'un pèlerin russe
- Paul, Marie et les enfants
- Le téléjournal
- Les schtroumpfs
- Le vagabond
- Poivre et sel
- Les dames de coeur
- Le parc des braves
- L'agent fait le bonheur
- Le matou
- Dallas
- Les naturalistes en campagne
- Manon
- Les grands films
- Légendes du monde
- À plein temps

Association des Adultes avec Problèmes Auditifs de Montréal ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

DIMANCHE, LE 10 MAI 1987, À 13 HEURES

au Centre Rolland Major
3700, rue Berri, Montréal
(à la cafétéria)

Une stagiaire au bureau du C.Q.D.A.



par **Jean-Guy BEAULIEU**
Directeur général du C.Q.D.A.

Nathalie Gagnon, 20 ans. Sourde depuis son très jeune âge. Une fille au coeur grand comme le monde. Yeux bruns expressifs. Sourire contagieux.

Nathalie, étudiante à la Polyvalente Lucien-Pagé, profite d'un stage au bureau du C.Q.D.A., à Montréal, depuis novembre 1986. Cette période d'apprentissage est supervisée par Monsieur Michel Korn, responsable de stages à la Polyvalente.

Consciente des lacunes dues à son handicap, Nathalie veut se perfectionner, améliorer son français écrit, connaître et maîtriser les différentes tâches de secrétariat.

Nathalie Gagnon a suivi le même cheminement que la plupart des enfants sourds de son âge: maternelle à l'Institution des Sourdes de Montréal et les premières années du cours primaire à cet endroit même où elle est en stage présentement. Elle fréquenta ensuite l'Institut des Sourds, sur la rue St-Laurent, que tous les sourds appellent le "Collège". Enfin, elle entreprit et termina son cours secondaire à la Polyvalente Lucien-Pagé. Elle a choisi de faire son cours commercial, option "opératrice en saisie des données" sur micro-ordinateur.

Le Conseil d'administration du C.Q.D.A., ayant décidé de doter son bureau d'un ordinateur, Nathalie peut donc acquérir de l'expérience tout en rendant de nombreux services au Centre, et par le fait même aux associations qui y sont affiliées. L'ordinateur peut être utilisé comme télécopieur, répondeur automatique, il permet l'accès aux messageries électroniques (ENVOY-100 et INET-2000), puisqu'on lui a ajouté un modem. La préparation des listes de membres des associations, des étiquettes pour envois postaux, la comptabilité, le traitement de texte: voilà toutes les possibilités que l'ordinateur offre à notre bureau et à nos associations-membres qui sont invitées à profiter de ces services.

Nathalie s'est beaucoup impliquée dans le milieu des sourds: elle est membre du Centre des Loisirs des Sourds de Montréal, dont elle fut élue reine en octobre 1986. Elle a fait partie de la Troupe de danse Boischatel; Nathalie s'est aussi produite dans une pièce de théâtre: "JONAH", dans des spectacles de mimes, de chansons en langage gestuel et dans des parades de mode pour le bénéfice des sourds.

Nathalie, comme tous les jeunes, aspire à l'autonomie. Elle désire obtenir un emploi décent le plus tôt possible. C'est normal et sain. Nous voulons l'aider le plus possible, mais c'est elle-même qui prépare son destin, au prix de nombreux efforts, cela va de soi.

Nathalie! Et tous les jeunes sourds qui sont dans la même situation! Le secret de votre réussite... Il est en vous. Bonne chance!

Pour renseignements: **Jean-Guy Beaulieu**,
directeur général du C.Q.D.A.
Tél.: voix ou ATME: 845-3057



Photographe **Pierre LAFRANCE**

Centre Québécois de la Déficience Auditive (CQDA) ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

LE SAMEDI, 9 MAI 1987

à l'Institut Raymond-Dewar, 3600 Berri, 4^e étage, Montréal

Votre Association veut-elle joindre les autres Associations de personnes sourdes déjà affiliées au Centre québécois de la déficience auditive, *communiquiez avec le bureau du C.Q.D.A.:*

3600 rue Berri, bureau 423
Montréal, Qué.
H2L 4G9
tél.: VOIX ou ATME: 845-3057

CENTRE QUÉBÉCOIS DE LA DÉFICIENCE AUDITIVE (QUÉBEC CENTER FOR THE HEARING IMPAIRED)

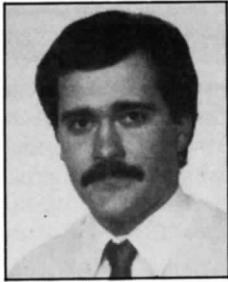
3600, rue Berri, bureau 423, Montréal, Qc H2L 4G9 — Tél.: 845-3057

Le Centre québécois de la déficience auditive (CQDA) est un organisme de promotion établi depuis 10 ans. Il cherche à améliorer la qualité de vie des déficients auditifs par une meilleure communication entre tous les intervenants dans le domaine de la surdité.

Tous les organismes oeuvrant en déficience auditive sont invités à se joindre au CQDA.

Jean-Guy Beaulieu,
directeur général

Nouvelles du 3^e Âge-Sourd



CENTRE DE JOUR
ROLAND-MAJOR

par **François LAMARRE**

Quelle surprise de constater dans le dernier numéro de Voir-Dire, que les caractères d'imprimerie avaient été grossis pour cette chronique. Vraiment, il me faut souligner la compréhension des personnes âgées sourdes qui lisent cette revue dont ont fait preuve Messieurs Leblanc et Martha. Nous avons ici, un bon exemple que les besoins des personnes âgées sourdes ne demandent qu'un peu de réa-

justement pour leur permettre d'accéder pleinement aux services et activités qu'on leur offre. D'ailleurs, j'ai reçu un commentaire à l'effet que cette chronique ne présentait pas de photos de personnes âgées sourdes. Nous ferons donc en sorte de présenter des photos des personnes âgées sourdes dans leurs activités de tous les jours. Continuez donc à me faire part de vos suggestions.

Monsieur Gilbert Gagnon, le directeur-général du Manoir Cartierville, a rédigé un article présentant ce centre d'accueil où habitent plus d'une centaine de personnes âgées sourdes. Dans les prochains numéros, nous vous présenterons les autres principaux services offerts aux personnes âgées sourdes de Montréal afin d'être le mieux informé possible.

À bientôt.

POUR MIEUX CONNAÎTRE LE MANOIR CARTIERVILLE

Qui peut aller au Manoir Cartierville?

Principalement les personnes sourdes âgées (65 ans et plus) qui connaissent le langage gestuel et qui ne peuvent plus vivre à la maison; le Manoir peut aussi recevoir des personnes sourdes plus jeunes qui doivent demeurer dans un centre d'accueil.

Le Manoir héberge aussi des personnes entendant; celles-ci vivent dans des unités différentes.

Qu'est-ce que je dois faire pour y entrer?

Vous pouvez communiquer avec différentes personnes ou organismes:

- Service aux handicapés auditifs (CSS) ATME 383-6412
- Centre de Jour Roland-Major ATME 332-9370
- Manoir Cartierville ATME 337-7300
- VOTRE CLSC

Si je demeure à l'extérieur de Montréal, puis-je entrer quand même au Manoir?

Oui! Le centre d'accueil reçoit des personnes sourdes de toute la province.

Est-ce que le personnel connaît le langage gestuel?

Oui! Tous les employés oeuvrant auprès de la clientèle connaissent la base du langage gestuel. Plusieurs connaissent très bien les signes.

Puis-je visiter le Manoir Cartierville?

Bien sûr, les portes sont grandes ouvertes!

Quels sont les services offerts par le Manoir?

Il y a des médecins, infirmières et préposé(e)s, des éducateurs, des techniciens en loisirs, des spécialistes en communications, un aumônier, etc...

Y a-t-il des règlements pour les heures de coucher, les visites, etc.?

Il y a très peu de règlements; nous voulons que les personnes soient comme chez elles. Toutefois, il y a des heures fixes pour les repas parce qu'il faut servir tous les résidents presque en même temps. Également une personne ne doit pas déranger les autres.

Est-ce que la nourriture est bonne?

À tous les jours le menu change pendant trois (3) semaines; il y a du personnel qualifié pour les préparer. À chaque dîner et souper, une personne a quatre (4) choix, le met du jour ou trois (3) choix fixes. Toutes les fins de semaine, la personne qui le désire peut demander un steak.

Lors d'occasions spéciales, des buffets sont servis.

Est-ce qu'il y a beaucoup d'activités de loisirs?

Certes, il y en a déjà beaucoup, mais nous désirons en faire plus. Si vous connaissez des personnes qui veulent venir nous aider bénévolement nous serions très intéressés.

Vous voyez sur les photos des résidents qui participent à des activités.

ADRESSE: 12 235 rue Grenet
Montréal (Québec)
H4J 2N9
Tél.: 337-7380 (ATME et VOIX)



Au Manoir Cartierville, les fêtes y sont souvent à l'honneur.



Plusieurs activités se font à l'extérieur comme se rendre nager à la piscine, à d'autres occasions il peut s'agir d'aller à la cabane à sucre, en croisière d'une journée ou autres sorties du genre.



Des activités telles que l'art culinaire se donnent quotidiennement. Les autres activités sont des ateliers de poterie, bricolage, jardinage extérieur et autres.



À Jonquière, on est à "l'écoute" des personnes sourdes

par **Claudette DUCHESNE**
Amicale régionale des Sourds,
Saguenay-Lac St-Jean

En avril 86, le Service Public de Ville de Jonquière faisait l'acquisition d'un ATS. Un tel appareil semblait a priori difficile à manipuler pour des profanes. À la demande d'un responsable de notre ville, je me suis donc rendue rencontrer une répartitrice et un policier pour leur en expliquer le fonctionnement. Quelques personnes ont communiqué par la suite avec ce service et ont obtenu des réponses immédiates à leurs demandes. Mais comme il peut se passer des mois sans que personne ne fasse un appel sur ATS, les sourds qui téléphonaient dernièrement n'obtenaient pas de réponse. Il faut comprendre que l'ATS qui est devenu pour nous tous un objet courant de communication, est un appareil moins connu par les entendants qui n'ont pas à l'utiliser fréquemment, surtout quand les sourds ne font que très rarement appel à leurs services. Par exemple, quand le bureau de Communication-Québec à Jonquière avait décidé de faire l'acquisition d'un ATS et que pas une personne sourde ne téléphonait pour demander des renseignements, on les a accusées de boycotter ce service! Le téléscripneur venait juste de faire son apparition chez nous et presque personne n'avait encore reçu le sien; il était donc normal qu'un tel service ne reçoive pas d'appel. Il faut aussi penser qu'avec l'avènement de ces appareils, ce sont toutes les habitudes des sourds qui ont changé. Il est parfois nécessaire de donner le temps à des

personnes qui n'ont jamais utilisé ce moyen de communication, de "l'apprivoiser".

Après que les sourds m'eurent informée qu'on ne répondait pas à leurs appels à la Sûreté municipale, je suis retournée rencontrer les répartiteurs et c'est alors que M. Serges Perron, responsable de cette équipe, a pris au sérieux nos revendications en m'invitant à une réunion où tout le personnel serait présent pour entendre les explications claires et précises sur le fonctionnement de l'ATS.

Le 23 février, je me suis donc rendue à cette réunion et j'ai trouvé là des personnes très attentives à apprendre afin d'offrir aux sourds le même service qu'aux autres citoyens de notre ville. Ils m'ont même donné le temps de faire un petit "topo" explicatif sur le handicap de la communication et m'ont demandé par la suite de leur téléphoner à différentes heures afin de vérifier l'habileté de chacun à répondre sur ATS, ce que j'ai fait depuis à plusieurs reprises en obtenant toujours une réponse rapide et claire. Bravo donc à M. Serges Perron et à toute son équipe pour l'ouverture d'esprit qu'ils ont manifestée. Ils ont prouvé qu'il n'y a rien de mieux que la communication pour faire disparaître toute ambiguïté. Merci au nom de toutes les personnes sourdes de chez nous. SK...SK

LISTE DES POSTES DE POLICE MUNICIPALE

qui possèdent un ATS (ATME, ou téléscripneur) pour pouvoir communiquer avec les déficients auditifs:

LONGUEUIL — (514) 646-8444
VALLEYFIELD — (514) 373-3131
MONTRÉAL — 9-1-1- (*ambulance, feu, police*)
SHERBROOKE — (819) 821-5533
JONQUIÈRE — (418) 542-8111

QUÉBEC — (418) 623-7377
LORETTEVILLE — (418) 842-3633
LAVAL — (514) 663-7233
CÔTE ST-LUC — (514) 489-5500
POLICE PROVINCIALE — (514) 283-3833

Ceci est une liste partielle et nous sommes conscients que d'autres villes pourraient s'ajouter à cette liste.

NOUS VOUS PRÉSENTONS l'Association "Marie, porte du Ciel" Chapitre No 61 de l'A.I.S.C.*

Nous sommes heureux de vous présenter cette petite association de sourds francophones du Nord de l'Ontario. Bien que perdue dans une mer d'anglophones, sa vigueur et son dynamisme ont de quoi nous émerveiller. Voici les membres de son conseil d'administration:

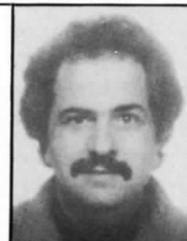
Jean-Claude BEAUDRY, président
Roger ST-LOUIS, vice-président
Louissette BEAUDRY, secrétaire
Christina DERSCHNER, trésorière
André BOURGET, diacre permanent

Comme chapitre de l'Association internationale des sourds catholiques, elle a reçu, fin octobre, la visite du Père Maurice Hart, c.s.v., cet infatigable pèlerin des sourds. Cette association collabore aussi avec la Société canadienne de l'Ouïe, section du Nord de l'Ontario.

*A.I.S.C.: Association internationale des sourds catholiques.



prop.:
Raphaël Desantis



CARROSSERIE R.D. enr.

CENTRE AUTO ASTRO inc.

SPÉCIALITÉS:

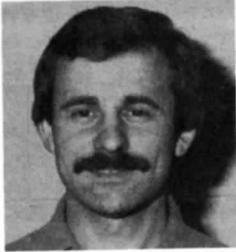
DÉBOSSÉLAGE - PEINTURE

ESTIMATION GRATUITE

271-4833
(ATS)

304 est rue St-Zotique
(coin Henri-Julien)
Montréal, Qué. H2S 1L6

Faute de ressources financières, VIDÉO-SOURDS INC. cesse temporairement ses opérations télévisuelles



Par Yvon MANTHA
Membre-fondateur

Depuis la fondation de Vidéo-Sourds Inc., en avril 1982, nous avons toujours vécu dans la crainte de devoir un jour cesser nos activités. Pourtant, malgré les nombreux obstacles auxquels nous avons dû faire face, nous avons poursuivi nos opérations pendant plus de 4 ans, jusqu'au 23 janvier 1987, soit jusqu'à 4 mois seulement de la célébration de notre 5^e anniversaire.

C'est donc avec une certaine hésitation qu'à la demande de plusieurs personnes, j'accepte de vous présenter un bref compte-rendu des difficultés auxquelles Vidéo-Sourds Inc. a dû faire face depuis le début de l'année. J'espère que cet article ne sera pas matière à controverse.

Après près de 4 ans d'existence, nos populaires émissions pour les sourds ne sont plus. C'est vraiment dommage, car nous perdons ainsi l'accès à un moyen de communication des plus efficace: le médium télévisuel, que la communauté sourde du Québec n'avait que très rarement exploité avant notre existence.

Bénévolat

À nos débuts, tout le monde consulté trouvait que nous avions lancé une excellente initiative mais, avec le temps, la situation s'est graduellement détériorée. Car nos collaborateurs ont tous dû se dévouer corps et âme et bénévolement pour notre cause. Sans aucun appui financier, nous devions tout payer de nos poches pour atteindre notre but. C'était tout simplement insensé.

Subventions

Depuis quatre ans, seules des subventions fédérales sont venues sauver notre barque et nous permettre de nous maintenir à flot jusqu'au 23 janvier dernier. Mais, en fin de compte, ces subventions n'auront pas suffi. C'est pourquoi nous avons instauré la tradition d'organiser deux soirées annuelles afin de recueillir les fonds supplémentaires dont nous avions besoins. Mais plus souvent qu'autrement, les fonds ainsi recueillis ne nous permettaient pas de nous maintenir à flot bien longtemps. Finalement, nous avons commencé de ressentir il y a quelques

mois les effets des coupures budgétaires que les gouvernements imposent de plus en plus fréquemment aux organismes sans but lucratif: pour une première fois, en décembre dernier, le gouvernement nous refusait une subvention.

Nouvelle formule

Si l'on se rapporte au 2^e Colloque de Vidéo-Sourds, tenu le 26 mai 1985 et auquel assistaient les représentants des diverses associations de sourds de la province de Québec, force nous est de constater que le résultat de notre demande à ces organismes de collaborer avec nous n'a pas produit les résultats espérés. De plus, les autorités de Câble Vidéotron Ltée nous ont contraints de modifier la formule de notre émission, devenue désuète, et d'améliorer la qualité de l'image, sous peine de retirer notre émission de sa programmation. C'est pour ces raisons que nous avons dû abandonner la formule "Vivre sa surdité" pour adopter celle de "Variétés-Sourds". Nous avons trouvé difficile de réussir ces changements, surtout à cause de l'absence de fonds suffisants pour procéder à une modification importante de nos équipements.

Le colloque du 23 mai 1987

Depuis un an, les préparatifs de notre 3^e Colloque vont bon train, d'autant plus que nous considérons la tenue de ce colloque comme une priorité pour notre survie. Mais le manque de fonds a joué en notre défaveur, à tel point que M. Serge Martel, propriétaire de notre local, a jugé inévitable de mettre la clé dans la boîte, le soir du 23 janvier dernier, à l'issue de notre dernière réunion administrative. Cette décision a pour conséquence que Vidéo-Sourds cesse ses activités jusqu'à nouvel ordre.

Nous ne sommes pas encore morts, mais le colloque du 23 mai est définitivement annulé. Nous nous sommes bien réunis à plusieurs reprises depuis ce jour, pour tenter de trouver une solution qui nous tirerait d'embarras, mais ce fut sans succès.

Au moment de mettre sous presse, nous attendons une aide financière de la Fondation des sourds du Québec, laquelle nous permettrait de tenir notre 3^e Colloque à l'automne 1987. C'est notre seule lueur d'espoir pour le moment. D'autre part, nous vous invitons à nous faire part de vos réactions et commentaires face à cette situation. Nous espérons que votre appui nous permettra de reprendre nos activités dans un délai rapproché, et dans un meilleur climat. D'ici là, nous vous prions de nous excuser pour l'interruption involontaire de nos émissions. À l'avance, merci de votre compréhension et de votre appui.



Association des
adultes avec
problèmes auditifs
de Montréal
Association of
Hearing-Impaired
Adults of Montreal

L'Association des Adultes avec Problèmes Auditifs de Montréal offre des services de consultation, des cours et met sur pied des projets dans le but d'aider toute personne avec un problème auditif (sourd, mal-entendant, devenu-sourd...) à mieux vivre dans la société.

COTISATION ANNUELLE

Membre actif (toute personne avec un problème auditif)

_____ \$ 5.00

Membre de soutien (parents, intervenants...)

_____ \$10.00

3600 BERRI, SUITE 426
MONTRÉAL H2L 4G9
TÉL.: (514) 849-0440 (ATS)
(514) 849-2658 (VOIX ET ATS)

UN ORGANISME FINANCÉ PAR
AN AGENCY FINANCED BY





Le Club "Fort" Midable Enr.:

une nouvelle association pour les sourds de Granby

Par **Jean-Claude POTVIN**
Président

Photographe:
Normand LAPALME

Le Club "Fort" Midable Enr., tel est le nom d'une nouvelle association pour les sourds de Granby. Il a été fondé et enregistré précisément à Granby, le 21 octobre 1986. Le nom de l'association, Club "Fort" Midable, est composé de trois mots dont chacun a une signification précise. Aux cartes, en anglais, "Club", c'est le trèfle. Ce mot fait penser à la joie et au plaisir de se rencontrer pour se divertir entre personnes déficientes auditives de Granby et de la région. "Fort" représente la force de l'amitié entre les sourds et les entendants, une amitié qui veut rester forte et solide dans la région. "Midable" fait penser au mot "extraordinaire", et rappelle que le Club "Fort" Midable des sourds de Granby prépare beaucoup de belles surprises pour ses membres et leurs amis.

L'histoire du Club "Fort" Midable Enr. a commencé le 6 septembre dernier, lors d'une réunion regroupant des sourds et des entendants. On s'attendait à une participation de moins de 100 personnes, mais nous avons eu l'agréable surprise de voir venir 141 personnes, soit 2/3 de personnes sourdes ou autrement handicapées et 1/3 de personnes entendants. Cela nous a fortement encouragé à poursuivre l'aventure. Cette rencontre avait été organisée par Jean-Claude Potvin et son épouse Guylaine, avec la participation de MM. Jean-Guy Thompson et Luc Dorval comme organisateurs des jeux, et de Philippe Dion pour l'accueil. Suite à cette première expérience, nous avons décidé de former pour de bon l'association "Club "Fort" Midable Enr.", pour le divertissement et le service des sourds et entendants de Granby et de sa région.

Le premier conseil d'administration du Club "Fort" Midable Enr. se compose des quatre personnes suivantes: Jean-Claude Potvin, président; Jean-Guy Thompson, vice-président; Luc Dorval, trésorier; Philippe Dion, organisateur; et Guylaine Hamel, gérante et secrétaire générale.

Cette nouvelle association a pour but de rejoindre et divertir les entendants et malentendants de Granby et de sa région, pour que la communication entre eux soit plus facile et que leur accès aux services soit plus efficace. Voici maintenant une première liste de nos activités pour l'année 1987.

Le 31 décembre 1986, nous avons célébré l'arrivée de la nouvelle année par un souper suivi d'une soirée dansante avec communication. Nous sommes maintenant à préparer pour le 14 février une soirée de l'amour et de l'amitié (pour fêter la St-Valentin), qui sera suivie de tirages et où vous pourrez aussi communiquer. Le 28 février, ce sera la partie de sucre, à la cabane "Au chalet de l'érable", située à St-Paul, et cela toujours dans le même but. Le 4 avril, ce sera la soirée du poisson d'avril, où nous vous réservons beaucoup de plaisir et de rires, et aussi beaucoup de communication.

Les recettes de ces diverses activités serviront à financer l'achat d'un local pour le Club "Fort" Midable Enr., afin que nous puissions continuer à organiser d'autres divertissements et soirées de communication à l'intention des sourds et de leurs amis entendants de Granby et de la région. Il y a environ 44 sourds à Granby et dans la région, mais il peut y en avoir davantage, et c'est à leur intention que le Club "Fort" Midable Enr. a été fondé. Cette fondation n'avait pas été possible auparavant, à cause du manque d'intérêt pour la communication entre les sourds et les entendants. Mais maintenant, tout le monde veut s'impliquer pour que la communication et l'amitié nous réunissent dans la fraternité.

Signalons que la doyenne des sourds de Granby est Mme Donalda Croteau, qui est âgée de 80 ans. Elle a toujours habité dans la région, et nous sommes bien fiers de l'avoir parmi nous.

Nous espérons que beaucoup de personnes sourdes et entendants viendront nous appuyer dans nos activités à leur intention. Ce sera un plaisir pour tous de se rencontrer pour fraterniser et s'amuser ensemble, et de se faire de nouveaux amis. L'amitié fera la force des membres du Club "Fort" Midable Enr.

Bienvenue à tous!



Nous voyons ici M. Luc Dorval, trésorier de l'A.S.G., et son épouse Johanne.



M. Jean-Guy Thompson, vice-président de l'A.S.G., et son épouse.

(suite)



Nous vous présentons ici M. Jean-Claude Potvin, président de l'A.S.G., ainsi que son épouse Guylaine Hamel, secrétaire générale.



Voici M. Philippe Dion, organisateur de l'A.S.G., en compagnie de son épouse.



Le clou de la soirée fut l'exécution de nombreux chants en langage gestuel, interprétés par Guylaine Hamel. Après seulement deux mois de pratique, elle s'en est admirablement bien tiré et fut la plus applaudie de la soirée.



Le 31 décembre dernier, 96 personnes se sont présentées à l'ouverture de l'Association des sourds de Granby (le Club "Fort" Mida-ble Enr.). Sur cette photo, nous assistons à l'échange des vœux du Nouvel An.



Voici un groupe de personnes sourdes de l'Estrie, qui semble fort enthousiaste et heureux de participer à cette fête.



M. Bernard Potvin, le frère de Jean-Claude, a eu une agréable surprise en recevant un cadeau pour son anniversaire de naissance, durant la soirée.



Club Abbé de l'Épée Inc.

(Sourds de Montréal)

Nouveau conseil d'administration 1986-87

Présidente: Claire Mélançon
Vice-président: Guy Leboeuf
2e vice-présidente: Jocelyne Proulx

Secrétaire: Denise Corbeil
Sec. corresp.: Marguerite Côté
Trésorier: André Chevalier

Ass. Trés.: Laurent Mignacco
Directeur: Guy St-Pierre
Directrice: Donna Bell

JOURNÉE À LA CABANE À SUCRE

Il y aura une journée à la cabane à sucre, à Rigaud, le 11 avril prochain. Pour plus d'informations, contactez M. André Leboeuf.



Un regroupement de jeunes sourds avec Chantal Rochette

Propos recueillis par Richard CHARRON

Photographe Pierre LAFRANCE

Chantal Rochette a 21 ans. Elle étudie en ortho-pédagogie à l'Université de Montréal. Elle obtiendra son baccalauréat en avril de cette année. Chantal espère un jour travailler avec les sourds.

“Pour moi, dit-elle, mes études ont toujours été un défi. J'ai toujours fréquenté les classes régulières, mais je ne croyais pas pouvoir me rendre jusqu'à l'université. J'ai commencé à y penser quand, lors d'un stage en France, j'ai rencontré un professeur sourd qui enseignait à de jeunes malentendants. Je me suis dit: 'Si lui est capable, je devrais aussi.' À cette époque, je finissais mon cégep, et je croyais me rendre sur le marché du travail.

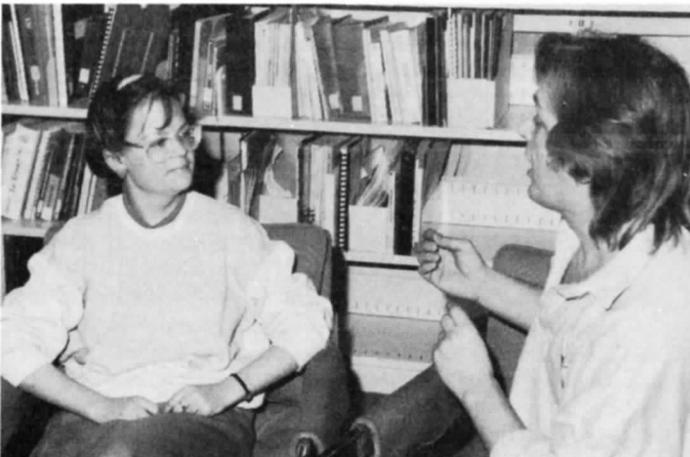
J'ai toujours fait mon possible et, premièrement, je me considère comme une entendante. Bien sûr, je rencontre des barrières, mais j'essaie autant que possible de passer par-dessus.”

Chantal m'a confié:

“J'ai eu un milieu familial favorable. Mes parents m'ont beaucoup aidée. Ils ont été parmi les fondateurs de l'Association québécoise pour enfants avec problèmes auditifs. Moi-même y suis impliquée comme membre de l'exécutif. Présentement, mon mandat achève. Mais cela m'a permis d'assister à beaucoup de conférences, et c'est ainsi que j'ai pu fonder un comité de jeunes sourds en 1985.”

Je me demandais d'où provenait l'aide de cette association. Chantal n'a pas hésité à me répondre:

“En 1985, j'ai su qu'il se donnait une conférence à Toronto, une fin de semaine de novembre, pour tous les sourds. C'est avec l'aide d'une subvention que moi et d'autres jeunes sourds y sommes allés, et c'est à cette conférence que nous avons décidé d'autres jeunes du Canada de fonder une nouvelle association de jeunes dont le nom serait et demeure toujours l'Association canadienne des jeunes adultes avec problèmes auditifs.”



À cette époque, quels étaient vos principaux besoins?

“Cette année-là, je trouvais important pour nous les jeunes oralistes de nous regrouper, car je trouvais qu'il y en avait beaucoup qui vivaient dans l'isolement. Simplement en nous regroupant, nous pouvions échanger nos informations, s'aider entre nous. Bien sûr, il y a aussi des sourds gestuels qui sont impliqués, mais il y a plus de sourds oralistes.”

Avec vos démarches, que s'est-il passé par la suite?

“L'année d'après, l'Association canadienne a eu une assemblée-conférence à Toronto. J'y suis retournée et là, nous avons décidé



d'organiser un chapitre dans chacune des provinces. Nous avons un chapitre à Montréal, avec des gens que j'avais déjà recrutés.

Mais il faut dire que l'Association canadienne des jeunes sourds avait des problèmes, et nous avons décidé de devenir indépendants. Notre association de Montréal est donc indépendante. Mais nous ne sommes pas officiellement une association, car nous n'avons pas encore notre charte.”

Jusqu'à présent, votre groupe a réalisé des choses. Pouvez-vous nous en parler?

“Oui. Au Sommet de la déficience auditive, moi et mon groupe de jeunes avons donné une conférence dont le titre était: 'Envolons-nous, les jeunes'. Il y avait des parents, des spécialistes, des sourds adultes... mais pas de jeunes adultes, et je trouvais important qu'on puisse parler, entre autres, de nos problèmes.”

Mais dites-moi, est-ce un comité ou une association que vous avez?

“Présentement, nous portons encore le nom de l'Association canadienne des jeunes avec problèmes auditifs. Nous avons un conseil d'administration provisoire dont je suis la présidente, et l'âge de ses membres varie de 14 à 25 ans. Nous sommes environ 12 à 15 jeunes sourds impliqués, et nous attendons notre charte pour être officiellement reconnus comme association.”

Parlez-moi un peu de vos buts et objectifs.

“Notre but, c'est d'être à l'écoute des besoins des jeunes adultes sourds, et nos objectifs sont d'établir plus de relations sociales, organiser des activités, revendiquer nos droits, faire en sorte que nos demandes de subvention soient acceptées, comme pour la prochaine conférence qui aura lieu en novembre 1987 à Toronto, car il faudra défrayer les coûts de déplacement des jeunes...”

Avez-vous des réalisations à faire dans le futur?

“Oui. Un des objectifs que nous sommes en train de réaliser est de sensibiliser le public sur les jeunes sourds. Nous devrions même passer à la télévision au mois d'octobre, à l'émission 'Droit de parole', à Radio-Québec. Aussi, nous avons fait des démarches pour participer au 3^e congrès de réadaptation, qui aura lieu à Québec, du 3 au 5 juin 1987. Nous sommes d'ailleurs déjà inscrits.”

La plupart des jeunes de votre groupe sont-ils des étudiants?

“Oui, la plupart sont des étudiants, et c'est là la raison principale qui ne nous permet pas d'atteindre nos objectifs plus rapidement, car les études sont prioritaires chez les jeunes.”

(suite et fin)

Vous vous réunissez à quel intervalle de temps, et où?

Nous nous réunissons environ une fois par mois. Nous avons l'appui de l'A.Q.E.P.A., qui nous prête ses locaux. Plus tard, nous occuperons des locaux au cégep du Vieux-Montréal."

Avez-vous l'appui d'autres organismes de sourds?

"Pas vraiment, car en ce moment, on ne nous connaît pas encore. Il faut dire que nous venons de débiter."

Quels sont vos rapport actuels avec les sourds?

"C'est vrai qu'il y a une différence entre nos deux groupes. Nous ne communiquons pas de la même façon. Mais je respecte beaucoup les gestuels et j'espère qu'ils nous respectent aussi. Dans notre groupe, nous ne rejetons pas les sourds gestuels, car nous vivons le même handicap, les mêmes barrières. Il n'y a que la communication qui est différente."

Pourquoi toi as-tu décidé de t'impliquer dans une telle démarche?

"Parce que moi, j'ai trouvé cela difficile, la période de l'adolescence. J'étais isolée. J'avais des ami(e)s entendant(e)s, mais ce n'était pas toujours facile de communiquer avec eux. Je n'avais pas été habituée à parler avec ceux qui avaient le même handicap que moi."

Mais je trouve cela important aujourd'hui de pouvoir discuter avec d'autres sourds sur ce que sont nos frustrations, si ça s'est bien passé

en telle ou telle circonstance... Présentement, j'aimerais que les jeunes s'impliquent autant que je le voudrais, mais c'est difficile, car ils ont leurs études et ils n'ont pas beaucoup de temps à donner à leur association.

Vous avez déjà organisé des activités qui vous permettaient de vous regrouper?

Oui. L'association a déjà organisé une épluchette de blé d'inde et un party de Noël qui a regroupé près de 44 jeunes sourds.

Chantal Rochette, je te remercie beaucoup pour cet entretien, et je vous souhaite, à toi et à ton groupe, de très bonnes victoires pour la cause des jeunes sourds.

Le groupement de ces jeunes espère poursuivre ses activités et invite tous les jeunes sourds et sourdes, oralistes et gestuels, à se joindre à lui. N'hésitez pas à contacter Chantal par écrit, à l'adresse suivante:

Regroupement des jeunes adultes sourds de Montréal
a/s Chantal Rochette
3700, rue Berri, bureau 486
Montréal, Qc H2L 4G9




Photo Reflex Enrg.

JACQUES GAREAU
PHOTOGRAPHE

- Mariage • Fiançailles
- Artiste • Faire-part

6837 rue Métivier, Montréal Tél.: 331-4206 Ats/Voix



CONTACT

**CAPABLE DE COMMUNIQUER
AVEC LES DÉFICIENTS AUDITIFS**

Gilbert Thibert

VENTE ET LOCATION

CONTACT PONTIAC BUICK INC. (camions GMC).

3670, Autoroute Laval (440), Ville de Laval, Québec H7T 2H6
Tél.: 682-3670 / 333-8333



LE SOUS-TITRAGE CODÉ A LA TÉLÉVISION... DÉJÀ 5 ANS!

"La détermination des malentendants à vouloir accéder à la télévision a soulevé notre soutien et notre respect. C'est leur persévérance qui a vraiment permis l'expansion du sous-titrage codé."

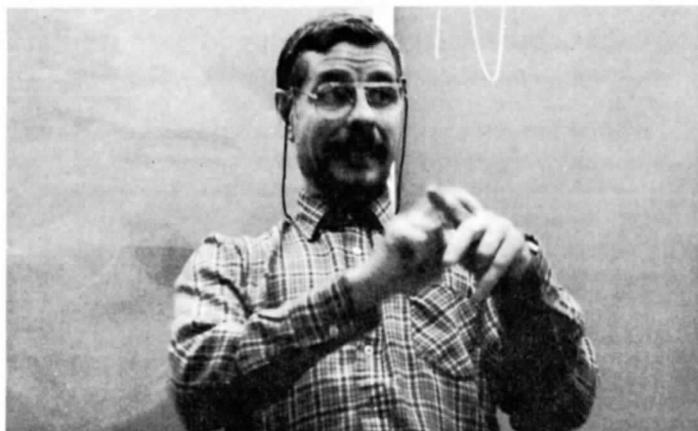
(Extrait du message du président, Sanderson Layng,
à l'occasion du 5^e anniversaire de l'A.C.D.S.)

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos questions et commentaires.

L'Agence canadienne de développement du sous-titrage inc.
910 est, de la Gauchetière, 2^e étage, Montréal (Québec) H2L 2N4
Tél.: (514) 284-9125 (voix et ATME)

*Félicitations à l'ACDS pour ses 5 ans d'efforts et de détermination
pour répondre à la demande légitime des déficients auditifs.*

- L'Association des Sourds du Montréal Métropolitain Inc.



Un conférencier participant explique les conséquences de la nervosité dans la vie de tous les jours.



On regarde avec attention les animateurs.

Se trouver un emploi, c'est pas facile!

C'est d'ailleurs pour cette raison que la commission scolaire de Charlesbourg donne depuis plus de 2 ans un cours de Formation Préparatoire à l'Emploi pour Sourds (F.P.E.S.). Actuellement nous en sommes au 4ième groupe de 10 personnes sourdes. Qu'est-ce que le curriculum vitae et à quoi est-ce utile? Si je suis sourd comment puis-je me trouver un emploi? Qui sont les personnes qui peuvent m'aider à me trouver un emploi? Est-ce que je peux avoir un service d'interprète pour les entrevues d'emploi? Que faut-il dire devant un patron pour augmenter mes chances d'être engagé? Au fait, dans quel métier faut-il que je me dirige?

Voilà quelques questions que nous tentons de répondre avec chacun des participants du F.P.E.S.

Les animateurs, ayant le langage gestuel, ont à coeur de respecter l'évolution personnelle de chaque participant qui après réflexion pourrait se diriger vers un retour scolaire ou encore dans des projets individuels. Nous les supportons dans leurs décisions.

Ce programme de 18 semaines, dans lequel les sourds ont une certaine allocation financière offerte par les gouvernements,

se veut une formation élargie dans laquelle divers sujets sont traités tels: les syndicats, les types de compagnies, les assurances, le stress, les emprunts, les différents services pour les sourds, etc... Ces différents thèmes sont abordés soit par les animateurs, par des conférenciers ou encore par des visites que nous effectuons avec les intéressés du groupe.

Chaque participant chemine à son rythme et peut aborder différentes préoccupations qui lui sont personnelles avant d'entreprendre une démarche d'emploi plus efficace et où il aura à prendre des décisions qui seront les siennes.

Un prochain groupe débutera à la fin février et d'ici là, il nous fera un énorme plaisir de vous donner tous les renseignements qui vous seront utiles.

À bientôt peut-être!

Les animateurs: Andrée Gagnon, Guy Rioux, Yvon Larrivé et Andrée Vézina

Adresse: **Commission Scolaire de Charlesbourg,**
900, Place Sorbonne,
Charlesbourg, G1H 1H1
Tél.: 623-1416 TTY ou 623-2120 voix



Deux participants regardent les photos de métier.



Trois des quatre animateurs: Andrée, Yvon et Andrée. L'autre prend la photo, c'est Guy.



Association des Sourds de Beauce Inc.

10955, 2e Avenue, St-Georges Est, Beauce (Québec) G5Y 1V9 (418) 227-1224 (ATS) ou (Voix)

Michel Thibaudeau, président
Gilles Fortin, vice-président
Linda Jacques, secrétaire
Yvon Veilleux, trésorier

Directeurs: **Chislain Boucher**
Alain Gauthier
Jean-Paul Labbé

Naissances et baptêmes

À St-Jérôme, Judith est née le 10 novembre 1986, 2^e enfant de Rosaria Fonseca et Charles Aubry. Elle a été baptisée le 17 janvier 1987.

Marie Pierre est née le 12 décembre 1986, 3^e enfant de Pierre Petit et Lucie Martineau. Elle a été baptisée le 1^{er} mars 1987.

Félicitations aux heureux parents.

Décès

Le père de Jacqueline et Marie Boudreault est décédé au Nouveau-Brunswick, le 20 décembre 1986, à l'âge de 87 ans.

Le père de Mme Jean-Luc Gagnon (Jacinthe Métivier) est décédé à St-Justin de Bellechasse, le 9 janvier 1987, à l'âge de 66 ans.

Mlle Simone Fortin est décédée à St-Basile-le-Grand, le 20 janvier 1987, à l'âge de 59 ans.

Mme Sylvio Sénécal (Maria Lachapelle) est décédée au Manoir Cartierville, le 4 février 1987, à l'âge de 94 ans.

La tante de M. Ismaël Villeneuve est décédée le 5 février 1987, à l'âge de 93 ans.

Mlle Dolorès Théberge est décédée au Manoir Cartierville, le 12 février 1987, à l'âge de 80 ans.



Mme Thérèse Collette (née Boucher) est décédée à Montréal, le 14 février 1987, à l'âge de 65 ans. Elle laisse son époux, M. Guy Collette, sa soeur Claire (Mme Georges Cloutier), ses frères Paul-Émile et Maurice, ainsi que ses beaux-frères Jean-Paul, André et Florient, et ses belles-soeurs Thérèse et Monique, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Le père de Jacques Vadeboncoeur est décédé le 15 février 1987, à l'âge de 68 ans.

Mgr. Marcel St-Denis, frère de Micheline et Thérèse, résidentes du Manoir Cartierville, est décédé en Jamaïque à la mi-février 1987, à l'âge de 78 ans.

Le père de Cécile Baribeau est décédé le 17 février 1987, à l'âge de 83 ans, en Abitibi.

La tante de Lise et Suzanne Dubreuil est décédée le 20 février 1987, à l'âge de 87 ans.

Mme Jeanne Kasperska, épouse de feu Léonard Martin, est décédée le 20 février 1987, à l'âge de 77 ans.

M. l'Abbé Hurteau est décédé à l'hôpital du Sacré-Coeur, le 24 février 1987, à l'âge de 63 ans. Il s'était dévoué auprès des sourds pendant 8 ans.

Nos sincères condoléances.

Jours Saints pour les sourds

Jeudi Saint et Vendredi Saint, les 16 et 17 avril 1987: Messe et Office à 19h30 (7h30 p.m.).

Samedi Saint, le 18 avril 1987: Veillée pascale à 20h00 (8h00 p.m.).

Jour de Pâques, le 19 avril: **Pas de messe.**

Endroit des célébrations: Chapelle Notre-Dame-du-Bon-Conseil, 3700, rue Berri, Montréal.

Pèlerinages pour les sourds

Pèlerinage au Cap-de-la-Madeleine: dimanche le 17 mai. Messe à la Basilique à 11h15 a.m.

Pèlerinage à l'Oratoire St-Joseph: dimanche le 7 juin. Messe à la Basilique à 10h00 a.m.

Pèlerinage à Ste-Anne-de-Beaupré: dimanche le 14 juin, organisé par les sourds de Québec.

Journée de perfectionnement pour les enseignants de L.S.Q. de l'I.R.D.

par Denise LEFEBVRE

En novembre dernier, j'ai été approchée par M. Pierre Lalonde, de l'I.R.D., pour offrir une journée de perfectionnement en pédagogie aux enseignants de L.S.Q. C'est sans hésitation que j'ai accepté l'invitation et avec enthousiasme que j'ai entrepris la préparation de cette journée.

Au début de janvier on me faisait parvenir la liste des enseignants participant à cette journée de perfectionnement. M'attendant à une dizaine seulement, j'ai été surprise d'abord puis anxieuse de constater qu'il y aurait plus de 30 enseignants qui viendraient au perfectionnement. Bien que pédagogue depuis plus de 10 ans à Lucien-Pagé et au Cégep du Vieux-Montréal, je n'avais jamais expérimenté ce que pouvait représenter un auditoire de 30 personnes. C'est donc en tenant compte du nombre et de la qualité des participants que j'ai planifié le contenu de la journée.

Au lendemain d'une tempête de neige mémorable, et faisant fi du froid et des problèmes de circulation, plus de 35 enseignants sourds se sont présentés à cette journée. Certains venaient de Québec, Sherbrooke, Chicoutimi, de la Beauce et même de l'Ontario. Ensemble nous avons exploré les différents

éléments pédagogiques à connaître: Les approches pédagogiques, les types d'évaluation, le matériel didactique, la préparation des activités d'enseignement, les caractéristiques et le rôle de l'enseignant, l'historique de l'enseignement du L.S.Q. à travers les ans et bien d'autres éléments qui contribuent à améliorer tout enseignement.

Tout au long de la journée, j'ai pu constater à travers les échanges, l'intérêt et le désir constants de ces enseignants d'offrir un enseignement de qualité à leurs étudiants. C'est sans doute pour maintenir ce niveau de qualité d'enseignement que l'I.R.D. a mis sur pied une série de journées de perfectionnement à l'intention de ses professeurs. L'I.R.D. peut se féliciter et même être fier d'avoir recruté des enseignants faisant preuve d'ouverture et de dynamisme qui, ensemble, contribueront à donner au L.S.Q. la place, l'importance et le respect qui lui revient.

Personnellement je tiens à remercier l'I.R.D. pour le plaisir qu'il m'a fait en m'invitant à donner cette première journée de perfectionnement. Mais je veux surtout remercier tous les enseignants pour leur participation, l'intérêt qu'ils ont manifesté et l'enrichissement personnel qui en a résulté pour moi.





9^{ème} CARNAVAL



du Centre des loisirs des sourds de Montréal, Inc.

Du 23 janvier au 7 février 1987.



Photographes:
Pierre Lafrance
Luc Michaud
Claire Lauzière

Par Luc MICHAUD
Président du C.L.S.M.



L'ouverture officielle du 9^{ème} Carnaval du C.L.S.M. a eu lieu vendredi soir, le 23 janvier dernier, sous la présidence de M. Raymond Richer, qui en est à sa deuxième année consécutive comme organisateur de cet événement. Malgré la tempête qui faisait rage à l'extérieur et les difficultés de circulation et de stationnement qu'elle occasionnait, 111 joyeux carnavaleux sont venus assister à l'ouverture officielle, pour prendre connaissance des activités au programme et s'y inscrire. Cinq jeunes filles sont aussi venues donner leur nom pour devenir duchesses, dans l'espoir d'être celle qui serait couronnée reine du Carnaval.

Le samedi matin, 24 janvier, avait lieu le tournoi de hockey cosom. Ce tournoi devait avoir lieu au gymnase de la polyvalente Lucien-Pagé. Malheureusement, à cause de la tempête de la veille, les portes de l'école étaient fermées. Les organisateurs se sont finalement résolus à utiliser les locaux du sous-sol de l'église Ste-Cécile et le tournoi a finalement débuté avec trois heures de retard. Il s'est ensuite terminé vers 17 heures.

Durant la soirée, avait lieu le couronnement de la Reine du Carnaval. Les 5 duchesses se sont donc présentées aux quelques 150 personnes présentes et ont rivalisé entre elles dans 5 concours différents. La gagnante fut Mlle Claire Bélanger.

Vendredi le 30 janvier avait lieu le tournoi populaire du carnaval. Beaucoup de jeunes ont participé à ce tournoi populaire, et les plus âgés les regardaient jouer comme si c'étaient leurs propres enfants. C'était touchant!

Trois jeux étaient au programme, dont le combat d'oreillers, et le combat d'une jambe contre l'autre. Tous se sont bien amusés, et la soirée s'est terminée assez tard.

Samedi le 31 janvier, c'était le tournoi populaire de dards. Pas moins de 82 participants se sont inscrits, ouf! Mais c'étaient tous d'excellents lanceurs de fléchettes, et ils se sont amusés ferme à se surpasser les uns les autres.

Ce soir-là, c'était aussi le souper du carnaval, qui a attiré 50 personnes malgré la tempête qui sévissait de nouveau à l'extérieur. Au cours de la soirée dansante qui a suivi le souper, un magnétoscope fut tiré au sort, et l'heureuse gagnante fut Mme Rochette. Bravo! Pour les autres personnes présentes, il y avait aussi plusieurs prix de présence.



Le vérificateur du concours de la Reine du Carnaval enregistre les noms des 5 duchesses qui s'inscrivent au concours.



Le président du comité organisateur présente à la foule les cinq duchesses du Carnaval '87. En mortaise: la Reine du Carnaval: Claire Bélanger.



Les quatre équipes de hockey cosom: les Sports Tonys, les WWFs, les Océans Pacifiques et les Mohawks, accompagnés des trois arbitres, des marqueurs et des bénévoles.



Les deux organisateurs de la journée des enfants regardent les petits bouts de choux en train de s'amuser.

(suite)

Le lendemain après-midi, c'était la journée des enfants. Plus de 40 enfants ont participé à cette journée, en compagnie de leurs parents et des organisateurs, Mlle Gigi Fiset et M. Guy Fredette. Deux clowns étaient présents afin d'amuser tout ce gentil monde. Des prix furent décernés aux gagnants des jeux organisés pour la circonstance.

La soirée du 1^{er} février avait été baptisée "Soirée KO". C'était une nouvelle activité, organisée par Raymond Guérard et Michel Grenier. Au moins 65 personnes étaient présentes.



Les gagnants du bingo avec les cartes: Pierre Rhéaume, Ginette Lamoureux, Ronald Duchesne, Danielle Lemonde et Francisco Chila.



Le colosse de Montréal-Nord (plus de 200 lbs), M. Raymond Guérard, gagnant du jeu-questionnaire, pose fièrement en compagnie des deux organisateurs du jeu, Luc Michaud et Gigi Fiset.



De gauche à droite: M. Maxim Brown et Mme Colette Rochette, gagnants d'un magnéscope, et M. Henri St-Hilaire, gagnant du four à micro-ondes.

Le 6 février, c'était la soirée des questions. Cette année, nous avons apporté un changement: au lieu de jouer par équipe de 2 personnes, le jeu était individuel. C'était plus intéressant ainsi. 125 personnes sont venues voir et encourager les participants.

Le lendemain 7 février, avait lieu le tournoi de grosses quilles du carnaval, au Boulevard Lanes. Plus de 50 joueurs et joueuses se sont inscrits.

Puis vint finalement la clôture du carnaval, par la soirée de mascarade. Deux courageux se sont présentés au concours du plus beau costume, devant une assistance de 311 personnes! L'heureux gagnant fut Michel Grenier, qui s'était revêtu d'un costume d'évêque (soutane rouge, etc.)! Vers 23 heures et demie fut présenté un court programme de lutte par équipes, initiative de Jacques Vadeboncoeur. Vers minuit, on a procédé au dernier tirage du carnaval, celui d'un four à micro-ondes, gagné par M. Henri St-Hilaire, de St-Bernard de Lacolle. Félicitations.

En terminant, le comité organisateur du carnaval désire remercier de tout cœur les gens qui ont participé au Carnaval 1987 du C.L.S.M., et ils espèrent les revoir tous pour le 10^e Carnaval, qui aura lieu du 15 janvier au 6 février 1988.



Ici, le lutteur Daniel Filion, de St-Jean-sur-Richelieu, est en train de malmenier son adversaire de Montréal-Nord, Raymond Guérard.



Voici l'équipe organisatrice du Carnaval '87 du C.L.S.M., posant avec le four à micro-ondes qui sera tiré au sort à la fin du carnaval.



Centre des Loisirs des Sourds de Montréal Inc.

7888, rue St-Denis, Montréal, Québec H2R 2E8

LOISIRS — SPORTS — CULTURE

CONSEIL D'ADMINISTRATION C.L.S.M. 1986/1987

Président: Luc Michaud
Vice-président: Raymond Guérard
Secrétaire: Guy Fredette
Trésorier: Maurice Baribeau

Directeur des Sports: Jean Davia
Directrice de la Culture: Lucienne Brisebois
Directeur des Loisirs: poste vacant

Tél.: (ATS) 271-4317



Mes souvenirs de voyage en Espagne et au Portugal

Depuis quelques temps, je lisais des livres sur l'Espagne et le Portugal. Cela me tentait de visiter ces deux pays. Alors, j'ai préparé mes valises et je suis parti réaliser mon rêve le 19 septembre dernier, en m'envolant pour Madrid. L'Espagne forme, avec le Portugal la péninsule Ibérique, à l'extrémité sud de l'Europe. La population de l'Espagne dépasse 50 millions d'habitants, et sa monnaie est la peseta. Au moment de mon voyage, un dollar canadien valait 94 pesetas.



Par Guy LEBOEUF

Madrid

Madrid compte plus de 5 millions d'habitants, et ne cesse de croître. Elle est bordée de prétentieux immeubles boursoufflés d'ornements architecturaux dans le style du début du siècle.

À mon arrivée, j'étais fatigué à mort. Après m'être reposé à l'hôtel, je suis allé visiter le musée du Prado, qui abrite plus de 2 500 toiles. Trois de ses nombreuses salles sont consacrées au peintre Greco, cinq autres à Velasquez. Une grande partie du rez-de-chaussée est réservée à la présentation de 120 toiles de Goya. Un bon nombre de ses peintures viennent de la "Quinta del Sordo" (la "Maison du Sourd"), vaste demeure proche de Madrid où, à l'âge de 73 ans, le peintre s'est enfermé avec ses cauchemars. C'était d'une beauté incomparable. Après 20:00, alors que les restaurants du Vieux Quartier de Madrid étaient remplis, j'ai fait une promenade pour explorer ce quartier. Mais j'ai trouvé la circulation terrible!

Le 21 septembre, j'ai assisté à l'office de Ste-Barbara, après quoi j'ai visité le Palais Royal. Mais je n'ai pas aimé cette visite guidée (c'était obligatoire de suivre le guide). Cet immense palais compte plus d'une centaine de pièces, et j'ai pu en visiter une partie seulement. Ce palais contenait une grande table de banquet pouvant accommoder 100 convives, une salle des horloges, etc... Je ne peux décrire toute la beauté de cet immense palais.



Nazaré, le port de pêche le plus célèbre et le plus typique du Portugal.



Le palais royal de Madrid.

Avila

Le lundi, tous les musées et galeries d'art étaient fermés, alors j'en ai profité pour déambuler tranquillement dans les rues de la ville. Le lendemain mardi, j'ai pris l'autobus pour Avila, dont la forteresse compte 90 tours et 9 portes et poternes (petites portes), sur une longueur de 2 526 mètres. C'est un exemple parfait de ville du moyen-âge, parfaitement ceinturée de remparts, sans la moindre brèche, et qui compte tout de même 10 000 habitants. Pour le touriste, Avila, c'est d'abord cela, et presque seulement cela.

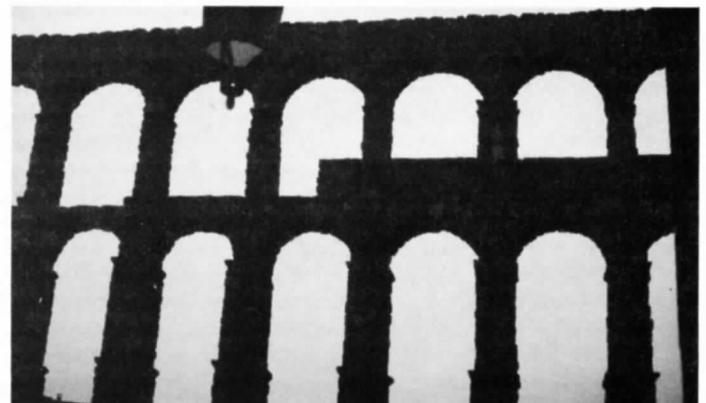
Mais Avila conserve également le souvenir de Ste-Thérèse, qui est vénérée dans divers lieux de la ville, dont le principal est le carmel de "la Encarnacion", situé au nord de la ville et hors des murs. Thérèse d'Avila y prit le voile le 2 novembre 1533, et y résida plus de 27 ans, ne sortant à l'extérieur que pour accomplir sa mission de réformatrice du Carmel. Ses restes y sont pieusement conservés.

Ségovie

Je suis ensuite allé à Ségovie, une très belle ville entourée par deux fleuves et qui possède un antique aqueduc romain, en plus du palais de l'Alcazar. Les trottoirs y sont très étroits et pierreux. J'ai pu y déguster un cochon de lait, c'était délicieux. Je suis rentré à Madrid le soir même et, pour la première fois depuis mon arrivée, il faisait beau et soleil. Ce fut le clou de la journée.

Lisbonne

Ce même soir, je prenais le train pour me rendre à Lisbonne, au Portugal. La superficie du Portugal est de 88 500 Km² seulement, et sa population est de 10 millions d'habitants. La langue portugaise ressemble à l'espagnol, mais la monnaie portugaise est l'escudo. J'ai passé trois jours dans cette ville, où la population consomme 10 fois plus de poisson que de viande. Il y aurait 100 recettes différentes pour faire cuire de la morue! Durant mon séjour, j'ai déambulé dans les rues, et j'ai constaté que c'est une ville au relief très inégal, avec beaucoup de côtes à monter et à descendre.



Ségovie est une ancienne ville romaine qui conserve de nombreux vestiges de cette époque, dont ce remarquable aqueduc romain, qui est connu dans le monde entier.

(suite) Fatima

Ensuite, je suis allé à Fatima. Le sanctuaire de Notre-Dame de Fatima est très grand et très simple. Je me suis aussi arrêté à Nazaré. C'est le port de pêche le plus célèbre du Portugal, à cause de sa beauté et de sa très belle vue sur l'Atlantique. Cette ville renferme les tombeaux du roi Pedro 1^{er} et de la reine Inès de Castro. J'ai aussi beaucoup admiré la campagne portugaise, où j'ai vu des pommiers, des abricotiers, des régions viticoles et des zones d'élevage des taureaux. Des tramways électriques circulent encore dans la ville d'Alfama, où les rues sont en lacets à flanc de montagne. Je suis ensuite allé à Belem, pour admirer le monument "Padrô das Descobrimentos" et visiter le musée "das coches", où il y avait plus de 50 splendides carrosses. C'était intéressant.

Faro

Le lendemain, je me suis rendu à Faro, dans le sud du Portugal, où je me suis baigné dans la mer, au soleil. La ville de Faro abrite la première imprimerie du Portugal, ainsi qu'une riche bibliothèque qui a malheureusement été pillée autrefois par les Anglais. Le jour suivant, je suis allé me faire dorer l'épiderme à la plage "Praira Rochas", à 62 km de Faro. C'est la reine des plages de l'Algarve, à cause de ses nombreux rochers découpés et de ses falaises en forme d'animaux, qui sont illuminés la nuit. Cette plage attire plusieurs milliers de baigneurs et compte beaucoup d'hôtels et d'immeubles d'appartements. Elle est surnommée le "Miami Beach" du Portugal.

(suite au prochain numéro)

Pilon®

FOURNITURES DE BUREAU

Siège social: 700 boul. Lebeau,
St-Laurent, Québec, H4N 1S1 / 332-4440

TÉL.: (514) 931-4555

IAN MARK & ASSOC.
AUDIOPROTHÉSISTE
HEARING AID ACOUSTICIAN

4479 O. STE. CATHERINE W.
MONTREAL, P.Q. H3Z 1R6

IAN MARK



Ateliers des Sourds
85, rue de Castelneau ouest
Montréal, QC H2R 2W3
(514) 279-4571 (Voix et ATME)

Lithographie
Photocomposition
Reliure

PROTHÈSES AUDITIVES



Robert Hogue - Richard Lamoureux
Claudette Hogue
Audioprothésiste

4367 SAINT-DENIS, MONTRÉAL, QUÉ.
Tél.: 843-6789 • 843-3679
Près du métro Mont-Royal



Nouvelles de la Société catholique des sourds d'Ottawa-Hull

La Société catholique des sourds d'Ottawa-Hull annonce fièrement qu'elle sera l'hôte de la 4^e Conférence nationale biennale de la section canadienne de l'Association internationale des sourds catholiques.

Cette conférence comportera également une rencontre des agents canadiens de pastorale des sourds, et se tiendra du 14 au 18 mai 1987, à l'université Carleton, à Ottawa.

Pour plus d'informations, contactez le président de la Conférence, M. R. Csabi, au numéro (819) 830-3662 (ATS).



AMICALE RÉGIONALE DES SOURDS SAGUENAY-LAC-SAINTE-JEAN

3488, rue Radin, Jonquière, P.Q.
G7X 7L4

TÉL.: LOCAL:
(418) 542-6797 (ATS) ou VOIX)
RÉS.: (418) 548-5411 (ATS)

Camp d'été pour enfants sourds

Au cours de l'été 86, un camp d'été pour enfants sourds, parrainé par l'Institut des Sourds de Charlesbourg, fut organisé à la colonie du Mont d'Youville à Charlesbourg, grâce à une subvention du gouvernement fédéral et ce, dans le cadre des projets pour étudiants.

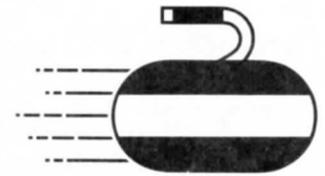
Une vingtaine de jeunes sourds âgés entre 8 et 16 ans ont pu ainsi bénéficier d'un séjour d'une semaine dans un camp de vacances. Une semaine pour les 6 à 12 ans mixte, 2 semaines pour les 13 à 16 ans garçons et 1 semaine pour les multi-handicapés. C'était la première fois dans la région de Québec qu'un camp d'été pour jeunes sourds était mis sur pied. Les différents commentaires recueillis auprès des parents et auprès des enfants eux-mêmes témoignent d'un haut taux de satisfac-

tion et demandent à ce que cette expérience soit renouvelée l'an prochain (ce qui sera confirmé dans le prochain bulletin).

À la colonie du Mont d'Youville, il y avait un chalet pouvant accueillir 8 campeurs à la fois. Des services de cafétéria, de terrains d'activités et de piscines étaient aussi disponibles. Une équipe de 2 animateurs étaient en présence continue avec les jeunes du matin au soir. Une programmation diversifiée a été élaborée pour chaque semaine de camp. Un préposé assurait la surveillance après le départ des animateurs à chaque nuit.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour tout renseignement supplémentaire.

RÉJEAN MOFFET, Récréologue
Institut des Sourds de Charlesbourg
Tél.: (418) 623-9801 / (418) 623-7377 (ATME)



Par **Luc MICHAUD**
Chroniqueur sportif

Ce troisième tournoi annuel mixte "invitation" de curling des sourds de la Mauricie a été disputé les 13 et 14 février derniers, au Club de curling de Trois-Rivières. Il avait été organisé par l'Association des sourds de la Mauricie, et était sous la responsabilité de Mlle Suzanne Rivard.

Cinq équipes ont participé à la première ronde de trois parties, et une sixième équipe, celle de Larry Farovitch, s'est ajoutée par la suite, pour la deuxième ronde.

Toutes les équipes ont présenté une très belle performance, et plusieurs parties se sont terminées par un pointage très serré, souvent par un seul point de différence.

Deux des joueurs venaient d'Ottawa, et c'était la première fois qu'ils participaient à ce tournoi. De plus, une douzaine de visiteurs est venue encourager les joueurs.

Mais surtout, ce qui était vraiment nouveau, c'était que cette année, il y avait des entendants dans les différentes équipes. Ils venaient se sensibiliser à notre handicap. Ils ont bien aimé cette expérience de jouer avec des coéquipiers sourds.

L'équipe gagnante du tournoi fut celle de M. Guylain Gélinas, qui a remporté la jolie somme de 200,00\$, qu'il a par la suite partagée avec ses trois coéquipiers. Pour sa part l'équipe de Roger Marchand s'est classée au deuxième rang du classement et s'est mérité une bourse de 120,00\$, tandis que celle de M. Gaston Perron s'est mérité la troisième place et une somme de 40,00\$.

Les deux autres équipes ont reçu chacune une bourse de consolation. Celle de Larry Farovitch a reçu une bourse de 80,00\$, tandis que celle de M. Jean Bertrand, propriétaire du Club de curling de Trois-Rivières, se méritait 60,00\$. Le total des bourses de ce tournoi s'est donc élevé à 500,00\$.

35 personnes ont ensuite pris part au souper des joueurs, dont le plat principal était du filet mignon, afin de leur permettre de refaire leurs forces. Tout ce monde s'est bien amusé, et la soirée s'est poursuivie jusque vers minuit.

Félicitations à Mlle Suzanne Rivard pour son magnifique travail d'organisation de ce tournoi.

Photographe **Luc MICHAUD**



Voici les curleurs et curleuses qui ont participé à ce tournoi.



Suzanne Rivard donne ici ses instructions à Georges Mills.



Bill Craig, un vétéran, se prépare à lancer sa pierre.



Jacinthe Meunier donne ici un exemple à la jeunesse d'aujourd'hui.



Sur cette photo, Jacinthe Meunier et Marjolaine Huard s'attaquent à leur filet mignon, tandis que Larry Farovitch est en conversation avec la personne qui lui fait face.



SALUT, MES AMIS!

La Société Culturelle Québécoise des Sourds

a le plaisir de vous annoncer son prochain

CONCOURS PROVINCIAL, À MONTRÉAL

Ce sera en 1987, alors préparez-vous dès maintenant pour cet événement.

Les trois premiers gagnants de chaque catégorie pourront participer aux compétitions nationales à Saskatoon, Saskatchewan, en 1988. N'oubliez pas qu'il y aura aussi le concours **Mlle Sourde de Montréal** et **Mlle Sourde de Québec** (talent, beauté, charme).

Nous espérons que beaucoup de sourds québécois participeront au concours culturel provincial à Montréal en 1987. Nous vous informerons bientôt de l'endroit et de la date.

Le prochain congrès de

La Société Culturelle Canadienne des Sourds

aura lieu à Saskatoon, Saskatchewan, en 1988.

Si des artisans sourds sont intéressés à venir exposer leurs oeuvres à ce Congrès, ils n'ont qu'à communiquer avec Guy Leboeuf, Hélène Hébert ou Monique Boudreault.

Bonne chance à tous.

INFORMATION

HÉLÈNE HÉBERT
PRÉSIDENTE
C.P. 3003, Succursale Youville
Montréal, Qc H2P 2Y8

GUY LEBOEUF
VICE-PRÉSIDENT
8629, Henri-Julien
Montréal, Qc H2P 2J6

MONIQUE BOUDREAUULT
DIRECTRICE
2135, Boul. St-Cyrille ouest
Sillery, Qc G1T 1A3

SERVICE DE GARDERIE

Garderais enfants sourds ou entendants chez moi, à la semaine ou pour une journée. Prix à discuter. Tél.: 384-2723 (ATS).

Nouvelles de la Ligue de grosses quilles des sourds du Haut-Richelieu

par **Andrée BOUCHER**
Secrétaire-trésorière

Comme mon mari et moi jouons aux grosses quilles avec des entendants depuis plusieurs années, des amis sourds ont manifesté le désir de venir jouer avec nous. Nous avons alors trouvé une salle de quilles qui convient bien aux sourds, et nous nous y donnons rendez-vous tous les dimanches soir (car certains joueurs travaillent le soir, durant la semaine, et ne peuvent jouer que le dimanche). Nous étions 20 joueurs pour la saison 1985-1986, et nous sommes actuellement 24.

Notre présente saison de quilles se terminera le 2 mai prochain et, à cette occasion, nous aurons un banquet de clôture, au restaurant "Au délice", 1082 rue Champlain, St-Jean-sur-Richelieu, à 18h00. Le prix des billets pour le banquet est de 16,00\$ par personne. Bienvenue à tous nos amis!

★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★

DES MARCHEURS INFATIGABLES!



Durant l'été 1986, M. Gordon Murphy, de Montréal, et M. Jacques Arguin, de St-Romain, ont parcouru ensemble, à la marche, une distance de 33 km, du lac Labelle au lac Comeau. Ils ont mis environ six heures pour parcourir cette distance.

Il faisait beau et très chaud, mais cela n'a pas réussi à empêcher nos deux athlètes de réussir leur exploit, tout en profitant des joies de la nature. Il est à noter que M. Murphy est âgé de 62 ans. Nous pouvons dire "Bravo!" à ces courageux sportifs qui peuvent encore en montrer à notre jeunesse.

★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★

National Fraternal Society of the Deaf

Assurance-vie

G. LABRECQUE
691-4366



G. LEBOEUF
388-7016

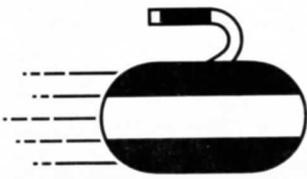
Réunion mensuelle le premier vendredi du mois

Centre Rolland Major
3700 rue Berri, Montréal

Sortie
métro Sherbrooke



Voici les membres de la Ligue. Première rangée, de gauche à droite: A. Boucher, M. Livernois, C. Larivière. Deuxième rangée, même ordre: F. Marchand, Y. Martin, L. Vanier, L. Synette, C. Deschênes, G. Latour, S. Plouffe, R. Livernois, E. Larivière. Troisième rangée, même ordre: A. Mercier, L. Fortin, D. Fillion, M. Beauregard, Y. Bolduc, B. Latour, A. Boucher, S. Drouin, G. Duteau, C. Dextraze, R. Francoeur, D. Francoeur.



7^e Championnat provincial de curling pour les sourds organisé par le C.L.S.M.



Par **Gig FISET**
Secrétaire-trésorière
de la F.S.S.Q.



Photographe
Pierre LAFRANCE

Samedi le 10 janvier dernier avait lieu le 7^e championnat provincial de curling pour les sourds, organisé par le Centre des loisirs des sourds de Montréal. Ce fut un événement très bien réussi. En voici la description.

La veille au soir avait lieu au local du C.L.S.M. le tirage au sort des équipes. Le sort a désigné l'équipe de Richard Gingras pour affronter celle de Larry Farovitch, championne de l'an dernier, tandis que l'autre partie serait disputée par les équipes d'André Guillemette et Thomas Boroday. Du côté des équipes féminines, il n'y en avait que deux d'inscrites, soit celles de Suzanne Rivard, championne de l'an dernier, et de Patricia Petit. Le tournoi a ensuite débuté le lendemain matin, à 9 h., au Club de curling de Ville Mont-Royal. Il y avait environ 45 personnes présentes.

Les résultats

L'issue des parties de l'avant-midi est la suivante: chez les hommes, l'équipe de Larry Farovitch l'a aisément rapporté sur celle de Richard Gingras, au compte de 9 à 2, tandis que celle d'André Guillemette a subi la défaite au compte de 4 à 10 face à celle de Thomas Boroday. Les équipes de Larry Farovitch et de Thomas Boroday se sont donc qualifiées pour s'affronter en finale au cours de l'après-midi. Chez les femmes, la partie fut très serrée, mais l'équipe de Suzanne Rivard l'a quand même emporté sur son opposante, au compte de 7 à 6.

Les parties de l'après-midi débutèrent à 13h15. Chez les hommes, l'équipe de Larry Farovitch l'emporta facilement sur son opposante, au compte de 12 à 1, pour se mériter la médaille d'or, alors que l'équipe de Thomas Boroday se méritait la médaille d'argent. Ensuite, l'équipe d'André Guillemette l'a emporté sur celle de Richard Gingras par le compte de 10 à 6, pour se mériter la médaille de bronze.

Il faut savoir que l'équipe de Guillemette en était à sa première participation à un championnat provincial de curling, et qu'elle est constituée de jeunes joueurs. C'est donc un bel exploit pour eux d'avoir pu remporter une médaille. Le championnat canadien, qui aura lieu à Montréal et sera organisé par l'association anglophone des sourds de Montréal ("Montreal Association of the Deaf").



Marie-Josée Lefebvre, récipiendaire du trophée pour le meilleur esprit d'équipe, en compagnie de Thomas Boroday, ancien président de la F.S.S.Q.

Pour ce qui est de la finale opposant les deux équipes féminines, la partie fut encore une fois chaudement disputée. L'équipe de Suzanne Rivard a remporté le championnat provincial féminin, en battant celle de Patricia Petit.

La soirée des vainqueurs

Après le Championnat, joueurs et visiteurs se sont retrouvés au local du C.L.S.M. pour le banquet de circonstance. Après le banquet avait lieu la soirée de la remise des médailles et trophées, qui a attiré 70 personnes. Au cours de son discours de circonstance, M. Luc Michaud, président du Comité non-olympique de la F.S.S.Q., s'est dit très heureux du succès remporté, tout en souhaitant que la tradition des championnats provinciaux de curling se maintienne. Il a ensuite félicité les participants ainsi que l'organisateur du championnat, M. Gilles Gravel, qui en était à sa première expérience du genre.

M. Peter Lamontagne, président de la F.S.S.Q., a ensuite remis les médailles d'or et le trophée perpétuel à l'équipe gagnante de Larry Farovitch. Puis la secrétaire-trésorière de la F.S.S.Q., Mlle Gigi Fiset, a remis les médailles d'argent à l'équipe de la deuxième position, celle de Thomas Boroday. Ensuite, un ancien président de la F.S.S.Q. (de 1971 à 1973), Thomas Boroday, a remis les médailles de bronze à l'équipe d'André Guillemette.

Puis vint la remise des trophées individuels. Le meilleur joueur et la meilleure joueuse de la journée furent Mike Raby chez les hommes, avec une moyenne de 73.9% pour les deux parties, et Patricia Petit chez les dames, avec une moyenne de 49.3%. Le joueur et la joueuse ayant démontré le meilleur esprit d'équipe (choisis par leurs pairs) furent Julio Fuoco et Marie-Josée Lefebvre.

Voici maintenant les tableaux des résultats des équipes, ainsi que les moyennes individuelles des joueurs et joueuses.



Julio Fuoco, récipiendaire du trophée pour le meilleur esprit d'équipe chez les hommes, en compagnie de Fernand Hébert.



Patricia Petit, meilleure joueuse au classement féminin, reçoit ici son trophée des mains de Guy Frédette.

(suite)



L'équipe de Larry Farovitch (M.A.D.).



L'équipe de Thomas Boroday (M.A.D.).



L'équipe d'André Guillemette (M.A.D.).



L'équipe de Richard Gingras (A.S.M.).



L'équipe féminine de Suzanne Rivard (A.S.M.).



L'équipe féminine de Patricia Petit (M.A.D.).

1^{ère} partie

HOMMES

FAROVITCH 9	VS	GINGRAS 2
J. Fuoco - 22/48 = 45.8%		R. St-Pierre - 29/72 = 40.2%
G. Houle - 19/48 = 39.5%		G. Mills - 44/72 = 61.1%
M. Raby - 29/48 = 60.4%		R. Gingras - 26/48 = 54.2%
L. Farovitch - 29/48 = 60.4%		

GUILLEMETTE 4	VS	BORODAY. T 10
S. Goyer - 22/72 = 30.5%		F. Hébert - 19/72 = 26.3%
J. Gariépy - 25/72 = 34.7%		B. Craig - 37/72 = 51.3%
G. Reid - 27/72 = 37.5%		D. Sanscartier - 47/72 = 65.2%
A. Guillemette - 41/72 = 56.9%		T. Boroday - 43/72 = 59.7%

2^e partie

FAROVITCH 12	VS	BORODAY. T 10
J. Fuoco - 40/48 = 83.0%		F. Hébert - 20/48 = 41.7%
G. Houle - 26/48 = 54.1%		B. Craig - 21/48 = 43.7%
M. Raby - 42/48 = 87.5%		D. Sanscartier - 24/48 = 50.0%
L. Farovitch - 41/48 = 85.4%		T. Boroday - 24/48 = 50.0%

GINGRAS 6	VS	GUILLEMETTE 10
R. St-Pierre - 58/120 = 48.3%		S. Goyer - 26/80 = 32.5%
G. Mills - 53/120 = 44.2%		J. Gariépy - 42/80 = 52.5%
R. Gingras - 27/72 = 37.5%		G. Reid - 31/80 = 38.7%
		A. Guillemette - 35/76 = 46.0%

1^{ère} partie

FEMMES

PETIT 6	VS	RIVARD 7
M. Huard - 15/80 = 18.7%		B. Loree - 18/80 = 22.5%
P. Guay - 29/80 = 36.2%		N. Craig - 25/80 = 31.2%
J. Meunier - 18/80 = 22.5%		M.-J. Lefebvre - 31/80 = 38.7%
P. Petit - 29/76 = 38.1%		S. Rivard - 34/80 = 42.5%

2^e partie

PETIT 9	VS	RIVARD 11
M. Huard - 45/88 = 51.1%		B. Loree - 35/88 = 39.8%
P. Guay - 24/88 = 27.3%		N. Craig - 18/88 = 20.4%
J. Meunier - 48/88 = 54.5%		M.-J. Lefebvre - 49/88 = 55.7%
P. Petit - 52/88 = 59.0%		S. Rivard - 29/88 = 32.9%

CLASSEMENT GÉNÉRAL

FEMMES

NOMS	1 ^{ère}	2 ^e	TOTAL	%
1- Patricia Petit	29/76	52/88	81/164	49.3%
2- Marie-Josée Lefebvre	31/80	49/88	80/168	47.6%
3- Jacinthe Meunier	18/80	48/88	66/168	39.2%
4- Suzanne Rivard	34/80	29/88	63/168	37.5%
5- Marjolaine Huard	15/80	45/88	60/168	35.7%
6- Pierrette Guay	29/80	24/88	53/168	31.5%
7- Beverley Loree	18/80	35/88	53/168	31.5%
8- Noreen Craig	25/80	18/88	43/168	25.5%

Équipe championne: SUZANNE RIVARD

Meilleure joueuse: PATRICIA PETIT

Meilleur esprit d'équipe: MARIE-JOSÉE LEFEBVRE

CLASSEMENT GÉNÉRAL

HOMMES

NOMS	1 ^{ère}	2 ^e	TOTAL	%
1 - Mike Raby	29/48	42/48	71/96	73.9%
2- Larry Farovitch	29/48	41/48	70/96	72.9%
3- Julio Fuoco	22/48	40/48	62/96	64.5%
4- Denis Sanscartier	47/72	24/48	71/120	59.1%
5- Thomas Boroday	43/72	24/76	67/148	55.8%
6- André Guillemette	41/72	35/76	76/148	51.3%
7- Georges Mills	44/72	53/120	97/192	50.5%
8- Bill Craig	37/72	20/48	57/120	47.5%
9- Guy Houle	19/48	26/48	45/96	46.8%
10- Raymond St-Pierre	29/72	58/120	87/192	45.3%
11- Richard Gingras	26/48	27/72	53/120	44.1%
12- Jacques Gariépy	25/72	42/80	67/152	44.0%
13- Gilles Reid	27/72	31/80	58/152	38.1%
14- Fernand Hébert	19/72	20/48	39/120	32.5%
15- Sylvain Goyer	22/72	26/80	48/152	31.5%

Équipe championne 1987: LARRY FAROVITCH

Médailles:

OR: LARRY FAROVITCH ARGENT: THOMAS BORODAY

BRONZE: ANDRÉ GUILLEMETTE

Meilleur joueur: MIKE RABY

Meilleur esprit d'équipe: JULIO FUOCO

Si non réclamé, retourner à:

l'Association des sourds du
Montréal métropolitain, Inc.
3600 rue Berri, suite 410,
Montréal, Qué. H2L 4G9



A.S. Telecom inc.

spécialistes en COMMUNICATIONS-INSTALLATIONS specialists

**SUPERPRINT
MODÈLE 200 OU 400**



MINICOM II



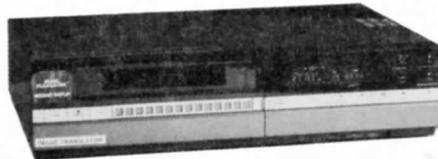
MINICOM IV



INTELETYPE B

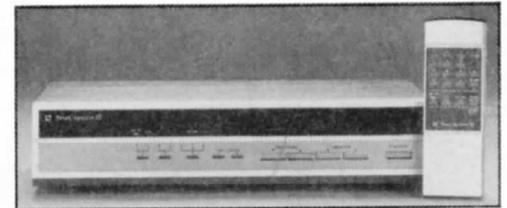


**VIDÉO
THE CAPTION MASTER**



DÉCODEURS

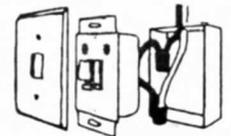
**ADAPTEUR
TELECAPTION-II**



PRODUITS P.C.I.:

- 1- MONITEUR DE PORTE
- 2- MONITEUR DE TÉLÉPHONE
- 3- MONITEUR DE FUMÉE
- 4- MONITEUR DES CRIS DU BEBE

AC102
AC100
AC106
AC105



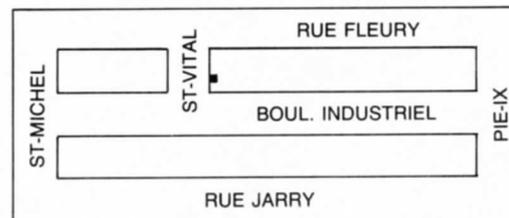
A.S. TELECOM INC. vous offre l'équipement le plus moderne pour assister les sourds.

A.S. TELECOM INC. est toujours à l'avant-garde pour les nouveaux équipements pour malentendants.

La réparation de tout équipement défectueux est faite localement, par nos techniciens experts.

1- A.S. TELECOM INC.

9915 St-Vital
Montréal-Nord, Qc
H1H 4S5
Tél.: (514) 326-5423 - M. Silla
(514) 326-5429



2- Service Protection de l'Ouïe

1620 rue Sheppard
Sillery, Qc
G1S 1K3

3- Daniel Bernard

954 Ferrant
Ancienne-Lorette, Qc
G2E 3R5
Tél.: (819) 871-2329

4- MALENTENDANTEX INC.

La Clinique du Malentendant
Polyclinique du Saguenay
874 Boul. de l'Université
Bureau 310
Chicoutimi, Qc
G7H 6B9

5- Normand A. Laplante & Ass.

250 rue King E.
Sherbrooke, Qc
J1G 1A9

6- Distributeur R. R. Roy

30 Wellington sud
Sherbrooke, Qc
J1H 5C7

Pierre LESIÈGE, représentant
(514) 722-7534 (ATS)

Jacques GRAVEL, représentant
(514) 656-6881 (ATS)